LES SARCOPHAGES DE PIERRE DANS LA CITÉ ANTIQUE DES SÉGUSIAVES

Jean-Claude Béal *

Mots-clés *Anse, calcaire, Feurs, gallo-romain, granite, marbre, sarcophage, ségusiave.*
Keywords *Anse, limestone, Feurs, Gallo-Roman, granite, marble, sarcophagus, Segusian.*
Schlagwörter *Anse, Kalkstein, Feurs, gallo-römisch, Granit, Marmor, Sarkophag, Segusiaver.*

Résumé *Le territoire de la cité des Ségusiaves est composé d'entités géographiques distinctes, à l'est et à l'ouest de la barrière des monts du Lyonnais et du Beaujolais, et amputé au début de l'époque impériale du territoire de la colonie de Lyon. Sur cet espace, plusieurs sarcophages de pierre ont été signalés, en calcaire, en marbre et en granite. On présente ici ce qu'on peut dire du contexte des découvertes et de la forme des monuments, issus d'importation pour les uns, productions locales pour ceux de granite où la célébration du défunt s'exprime de manière spécifique.*

Abstract *The territory of the Segusians was composed of distinct geographic entities to the east and west of the mountains in the areas of Lyon and Beaujolais, and cut in two at the start of the imperial era by the territory of the colony in Lyon. Several sarcophaguses in limestone, marble and granite have been found in this area. This study presents conclusions regarding the context and form of the discoveries; the limestone and marble sarcophagi were imported, while the granite ones, in which the deceased was celebrated in a specific manner, were produced locally.*

Zusammenfassung *Das Herrschaftsgebiet der Segusiaver bestand aus mehreren geographischen Einheiten im Osten und Westen der Hügelketten Monts du Lyonnais und Monts du Beaujolais. Zu Beginn der Kaiserzeit löste sich die Colonia Lugdunum vom Territorium der Segusiaver ab. In deren Gebiet wurden mehrere Sarkophage aus Kalkstein, Marmor und Granit signalisiert. In diesem Beitrag fassen wir die Fundzusammenhänge und die Form der Sarkophage zusammen. Zum Teil handelt es sich um Importware; bei den Granitsarkophagen, auf denen die Verherrlichung des Verstorbenen sich auf besondere Weise äußert, handelt es sich um lokale Produktionen.*

La cité antique des Ségusiaves, dont la capitale est Feurs, est, à l'époque impériale, un territoire disparate (fig. 1). Il comprend, à l'ouest, l'actuel département de la Loire, à l'est, le département du Rhône à l'exception de sa partie méridionale, allobroge, et la partie la plus occidentale du département de l'Ain, jusqu'au confluent de l'Ain et du Rhône (Béal, 2007b). Il regroupe donc principalement la plaine de la Dombes, le Val de Saône, et les plaines du Forez et du Roannais, séparées des territoires précédents par les monts du Lyonnais et du Beaujolais qui culminent vers 1000 m d'altitude au mont Boussuivre et au mont Saint-Rigaud. Mais il est amputé aussi du territoire colonial de Lyon (Pline, *Histoire Naturelle*, II, V, 4), dont le périmètre, difficile à cerner, pouvait être limité au nord par l'Azergues et la Brévenne, à l'est par le confluent de l'Ain et du Rhône, et au sud par la vallée du Gier ; à l'ouest, la crête des monts du Lyonnais en forme une limite topographique possible. La situation évoluera à une date indéterminée, postérieure à 250 et antérieure à l'extrême fin du IVe s. (Beaujard, Prévot, 2004, p. 28), la cité des Ségusiaves étant absorbée alors dans le territoire lyonnais. À travers la barrière montagneuse, un axe routier principal met en communication Lyon et Feurs et se prolonge vers l'Aquitaine, à l'ouest par Clermont-Ferrand, capitale des Arvernes, ou au sud-ouest par Saint-Paulien, capitale des Vellaves. D'autres voies, doublant le réseau fluvial, desservent plus facilement depuis Lyon le Val de Saône vers le nord, et la plaine de l'Ain vers l'est.

Dans cette aire ségusiave, trois types de sarcophages de pierre, des cuves ou des couvercles fragmentés ou complets, ont été rencontrés, en petit nombre (fig. 2) : des sarcophages inscrits en calcaire, des sarcophages à décor figuré en marbre

* UMR 5138, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 8, rue Jules-Massenet, 42420 Lorette.

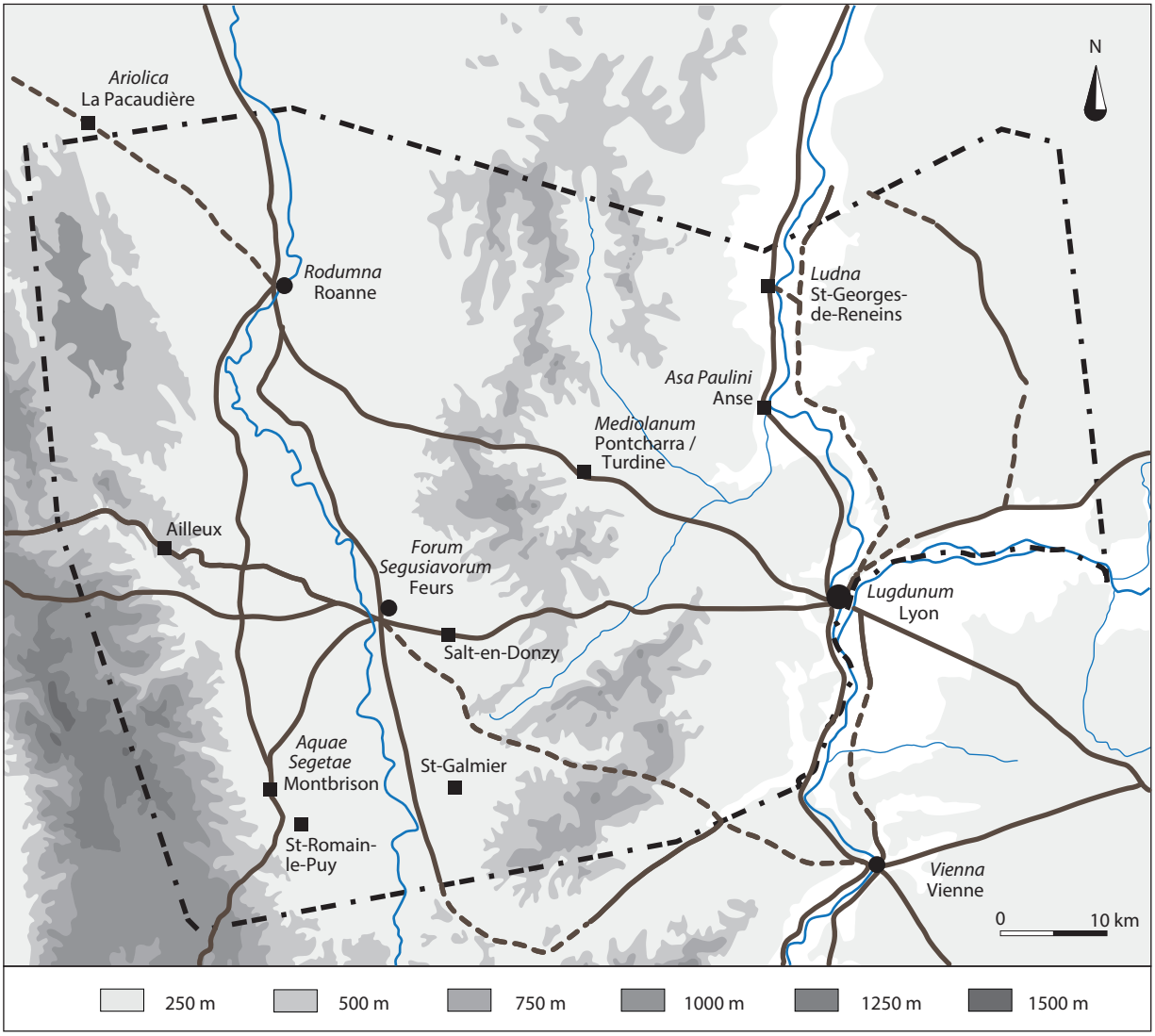


Fig. 1. *La cité des Ségusiaves : relief, réseau au tracé certain (traits continus) ou supposé (trait discontinu), habitats groupés (dessin : Y. Montmessin, d'après* Talbert dir.*, 2000, pl. 17-18 ; délimitation schématique du territoire ségusiave d'après* Béal*, 2007b, fig. 2 : l'emprise du territoire colonial de Lyon au Haut-Empire n'est pas figurée).*

et des sarcophages inscrits en granite. Nous dresserons ici un état critique de la documentation disponible, en mettant en évidence ce qu'elle apporte à la connaissance de ces types d'objets, des conditions de leur circulation et de l'adaptation de leurs commanditaires à la situation géographique et géologique locale. La question des sarcophages de plomb ne sera pas abordée : on n'en connaît que deux dans la cité (Lavendhomme, 1997b, p. 85, à Civens au nord de Feurs et p. 145, à Moingt à côté de Montbrison).

Les sarcophages de calcaire à *tabula ansata*

Absents des grandes productions de Rome ou d'Athènes, les sarcophages à *tabula ansata* souvent inscrite sont connus en Italie du Nord et dans les provinces de l'Empire (Koch, 1993, p. 27-29 ; Koch, Sichtermann, 1982, fig. 6 (Pise), 7 (Aricia), 302 et 304 (Ravenne), 303 (Pesaro), 305 (Modène), 318-32 (Arles), 345 (Salone), 347 (Split) par ex.). Dans les provinces septentrionales de l'Occident, les exemplaires de calcaire sont à peu près dépourvus de décor figuré, à l'exception, souvent, de personnages, Amours ou Victoires, qui soutiennent l'inscription inscrite sur une *tabula* cantonnée de deux moulures en accolade, réduction parfois très schématique du motif des peltes. Des sarcophages de ce type sont signalés au-delà de Lyon, dans les Trois Gaules et les Germanies (par exemple : à Sennecey-le-Grand, au hameau de Sans : Esp. 2155 ; Rebourg, 1994, n° 518, p. 435-436 ; à Bourges : Favière, 1955, p. 41, fig. 10 ; à Poitiers : Esp. 1402 ; à Trèves : Esp. 4990 ; à Cologne : Esp. 6437, 6479, 6488, 8558 ; à Neuss : Esp. 6576 ; à Avolsheim : Esp. 5631 ; à Konigshoffen : Esp. 5518). À Rouen (Lequoy, Guillot, 2004, n° 537, p. 229, fig. 238), la place des Amours est occupée par la représentation de deux outils.

À Lyon même, en revanche, si le cartouche à décor de peltes soutenus par des Amours est connu sur un couvercle (Darblade-Audoin, 2006, n° 245, p. 84, pl. 89), et,

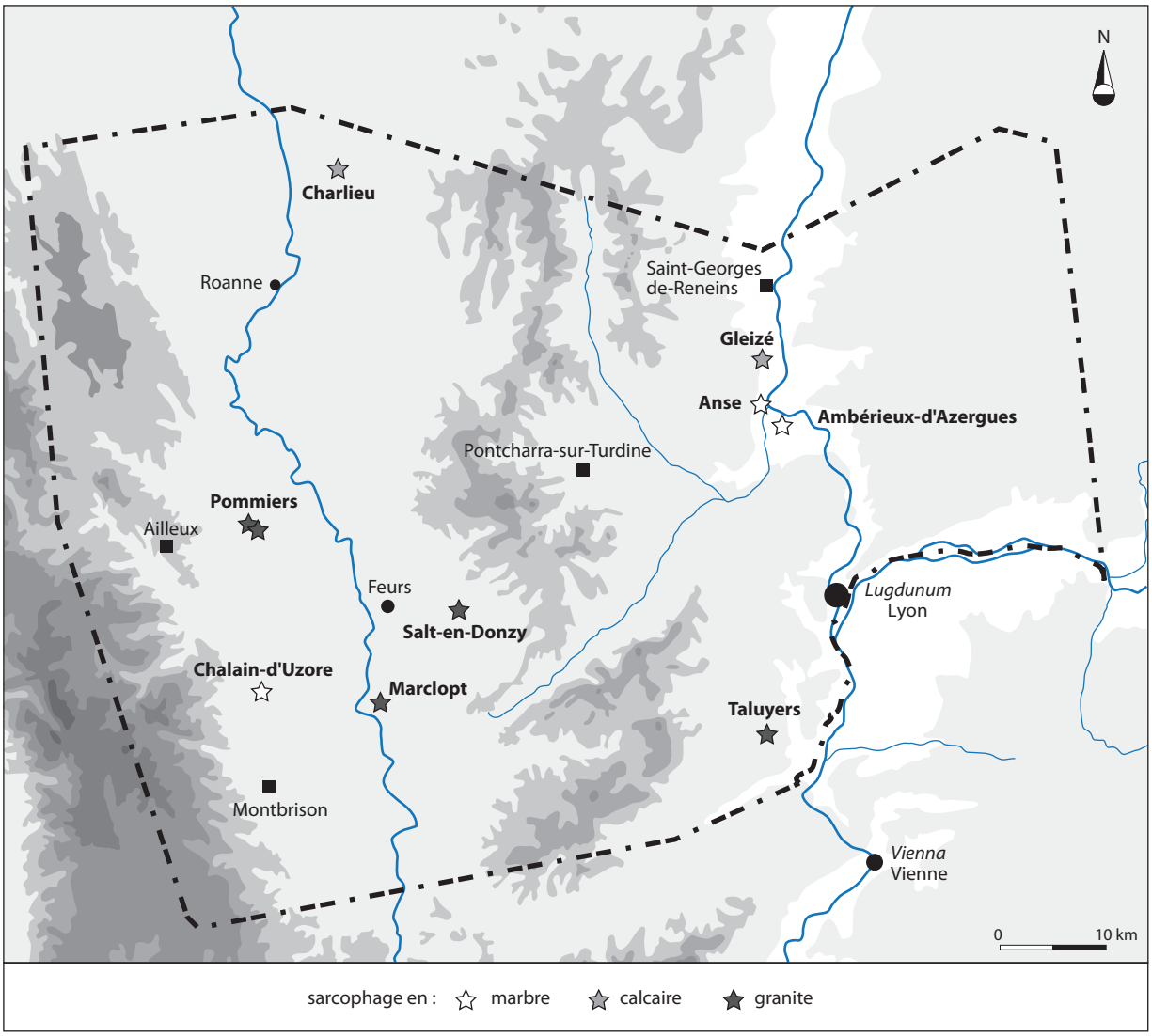


Fig. 2. *Localisation des découvertes de sarcophages antiques dans la cité des Ségusiaves (dessin : Y. Montmessin ; le site de Taluyers se trouve dans l'emprise vraisemblable du territoire colonial de Lyon).*

avec des peltes réduits, sur une cuve (*ibid.*, n° 244, p. 83, pl. 88), on connaît surtout une quarantaine au moins de sarcophages à *tabula ansata* sans soutien figuré (Bousignac, 1997), en calcaire du Bugey identifié régionalement comme « choin de Fay », du nom d'une des carrières d'où ce matériau est extrait[1].

On en connaît aussi dans l'Ain (Bertrandy *et alii*, 2005, n^os^ 2, 3, 13, 14, 87 à décor de peltes, 122, 133, 136), en choin de Fay et dans d'autres calcaires, ainsi que, dans une moindre mesure, dans les départements savoyards, à Arbin (Rémy *et alii*, 1996, p. 122, fig. 56) et à Annemasse (Bertrandy *et alii*, 1999, p. 187, fig. 141). Au nord de Lyon, le sarcophage en calcaire trouvé apparemment *in situ* à Saint-Loup-de-Varennes (près de Chalon-sur-Saône : Rebourg, 1994, n° 81, p. 171) est de ce type ; c'est du reste, d'après son inscription (*CIL*, XIII, 2602) la sépulture d'un sévir lyonnais. Le plus ancien sarcophage de ce groupe serait celui de Corbas (Rhône ; Faure-Brac, 2006, n° 10, p. 206, fig. 129 ; *CIL*, XIII, 1923), datable « de la fin de l'époque antonine » d'après les données épigraphiques (Turcan, 2003, p. 311) ; c'est celui d'un décurion de Lyon.

De même, à Vienne, on a rencontré plus d'une vingtaine de cuves à *tabula ansata* sans décor figuré (Bousignac, 1997 ; *ILN*, V, 1, *Vienne*, n^os^ 108, 109, 128, 138, 142, 155,159, 163, 192, 196, 197, 202, 203, 206, 218 235, 242, 247, 258, 292), et deux cuves à décor de peltes (*ILN*, V, 1, *Vienne*, n° 179, et n° 223 à décor de peltes sommaires). Hors de la ville, les cuves de Moirans, Grenoble, La Balme - Les Grottes, et Aoste (Isère ; *ILN*, V, 2, *Vienne*, n^os^ 343, 382, 554-555, 608 et 611) portent une *tabula ansata* sans décor figuré ; seule la cuve de Cheyssieu (Isère ; *ILN*, V, 2, *Vienne*, n° 318) porte une *tabula* inscrite accolée de peltes soutenus par des Amours.

1. Le choin de Fay (Savay-Guerraz, 1990 et 1991 ; Rival, 2012) est un calcaire sublithographique du Jurassique supérieur (étage portlandien) ; fin et très compact, il est de couleur beige mais prend une patine blanche. Sa densité est de l'ordre de 2,7 t/m^3.

Plus au sud et dans la vallée du Rhône, quelques exemplaires à *tabula ansata* sans décor sont encore connus dans l'Ardèche, par exemple, en calcaire, à Charmes et à Saint-Péray près de Valence (Dupraz, Fraisse, 2001, n° 55, p. 229 et n° 281, p. 375). Les exemplaires à peltes et Amours restent moins nombreux : on en connaît en Ardèche dans l'église de Bourg-Saint-Andéol (*ibid.*, n° 42, p. 221, fig. 243 : objet en marbre) ou à Venterol dans la Drôme (Planchon *et alii*, 2010, n° 367, p. 699). Les deux types sont également attestés dans la basse vallée du Rhône.

C'est au type très abondamment représenté à Lyon et à Vienne que se rattachent les deux sarcophages en calcaire et à *tabula ansata* connus dans l'aire géographique de ce qui fut la cité des Ségusiaves, l'un dans le Val de Saône, à Gleizé près de Villefranche-sur-Saône, sur la rive droite de la Saône et à une vingtaine de kilomètres au nord de Lyon, l'autre à Charlieu dans le Roannais et au nord-est de Roanne.

La cuve de Gleizé (Rhône)

La cuve de sarcophage de Gleizé (Faure-Brac, 2006, p. 241) a été découverte en février 1894, au lieu-dit La Chapelle, dans un immeuble aménagé à partir de 1836 dans le bâtiment de l'ancienne église Notre-Dame de Gleizé, au quartier du Sottison, route de Saint-Fonds (renseignement : Maison du Patrimoine à Villefranche-sur-Saône). Le propriétaire d'alors, J. Roche, voulant surcreuser sa cave, découvrit que la fondation d'un mur d'une des chapelles de cette église reposait sur la cuve d'un sarcophage antique dont on ne sait s'il est encore en place aujourd'hui.

La cuve est longue de 2,10 m ; sa hauteur est de l'ordre de 0,80 - 0,90 m, sa largeur serait de 0,80 m (Lex, 1894). L'évidement intérieur, mesuré par L. Lex, est de « 1 m 70 sur 0 m 45 ».

Le matériau de la cuve a été défini comme de la « pierre blanche du pays » (Lex, 1894). Certes, un calcaire oolithique beige du Bajocien (Montjuvent *et alii*, 1974, p. 21), dit « pierre de Lucenay », constitue l'essentiel de l'arête rocheuse qui court de Marcy à Pommiers, immédiatement au sud de Villefranche-sur-Saône ; mais en l'absence d'un réexamen de la cuve, il est impossible d'affirmer que le matériau dont elle est faite soit de provenance strictement locale. En tout cas, aucun des sarcophages de Lyon n'a été fait dans ce matériau.

En façade, une inscription (*CIL*, XIII, 1652) est gravée dans un champ épigraphique cerné d'une moulure (1,12 x 0,65 m) et muni de deux queues d'aronde où se trouvent les lettres *D(iis) et M(anibus) : D(iis) M(anibus) et memoriae (a)etern(a)e / Valeriae Carin(a)e matri pientissi/m(a)e Vitalius Florus filius et heres / pia membra saxo condita / p(onendum) c(uravit) s(ub) [a(scia)] d(edicavit)*[2]. Le formulaire de l'inscription et le recours à un style fleuri invite à ne pas faire remonter ce texte avant l'extrême fin du IIe s. au plus tôt (Kayser, 2004 ; Laubry, 2009, p. 153).

2. « Aux Dieux Mânes et à la mémoire éternelle, à Valeria Carina, sa mère très affectionnée ; Vitalius Florus, son fils et son héritier, a pris soin de faire déposer son corps révéré caché dans la pierre et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Le territoire de la commune de Gleizé ne paraît pas avoir livré d'autres vestiges antiques. Même si le découvreur avait déjà rencontré un sarcophage « en plâtre », arrondi du côté de la tête et visiblement médiéval, et des ossements humains à l'occasion de travaux dans l'emprise de l'ancienne église, il apparaît que la cuve, qui contenait, au moment de la découverte, « des pierres, du gravier et des fragments de tuiles à rebord » (Lex, 1894), a été employée ici pour la fondation de la chapelle : elle peut avoir été apportée de Lyon après l'Antiquité comme matériau de construction : on connaît ainsi le cas d'une stèle bilingue (*CIL*, XIII, 2448 ; *IGF*, n° 141) qui marquait à Lyon (« dans ce pays…, ici à Lyon » dit le texte grec de l'épitaphe) l'emplacement d'une sépulture : elle fut réemployée, avant la fin du XVIIIe s., dans les fondations d'une maison particulière à Genay, à une quinzaine de kilomètres au nord de Lyon, sur la rive gauche de la Saône.

La cuve de Charlieu (Loire)

La cuve de Charlieu (collections de la Société des Amis de Charlieu, inv. n° 12.202 ; Lavendhomme, 1997b, p. 84) a été découverte après la Révolution et « quelques années » avant que J. Duplessy ne rédige son *Essai statistique* (1818, p. 211), alors qu'on démolissait une chapelle de l'église abbatiale Saint-Fortuné de Charlieu. J.-B. Desevelinges (1856, p. 13) ajoute que le sarcophage a été trouvé « sous le sol et au niveau du pavé », ce qui signifie sans doute qu'il était enterré, le bord de sa cuve affleurant sous le niveau de circulation dans la chapelle. Au moment de la découverte, la cuve contenait « des cendres et des ossements » (Duplessy, 1818, p. 211 ; le terme de « cendres » est à prendre au sens figuré). Elle est aujourd'hui conservée derrière le portail nord du narthex de l'église Saint-Fortuné.

La cuve du sarcophage (fig. 3), de plan rectangulaire, est complète (L. : 2,37 m ; l. : 0,85 m ; H. : 0,93 m). Les parois sont épaisses (0,26 m à droite, 0,29 m à gauche ; 0,21 m en façade, 0,17 m à l'arrière) et le creusement de la cuve, peu profond (H. : 0,32 à 0,34 m) par rapport à la hauteur totale. Elle est en choin de Fay, et non en « calcaire du Lyonnais » (Thiollier, 1889, p. 167), en « marbre blanc » (Duplessy, 1818) ou en « marbre gris » (Fournial, 1985, p. 58-59). Son poids dépasse les quatre tonnes.

Sans être exceptionnelle par sa longueur, la cuve de Charlieu compte parmi les plus hautes cuves en choin qu'on connaisse à Lyon ou à Vienne : le sarcophage lyonnais *CIL*, XIII, 1874, trouvé à Vaise, mesurait 2,44 m pour une hauteur de 1,01 m et une profondeur de cuve de 46,5 cm ; un autre sarcophage lyonnais (*CIL*, XIII, 1974 ; Faure-Brac, 2006, p. 536), apporté à Ternay (Rhône) vers 1654 pour y orner le nymphée du château de La Porte, atteignait également une hauteur de 0,93 m, pour une longueur qui dépassait 2,37 m et une profondeur intérieure de 0,76 m.

L'inscription du sarcophage de Charlieu (*CIL*, XIII, 1650) est contenue dans un cartouche rectangulaire mouluré orné à gauche et à droite de queues d'aronde, lesquelles reçoivent le début de l'inscription (D M) ; une *ascia* est gravée en bas de la cuve, à gauche. Le texte est le suivant : *D(iis) M(anibus) / et quieti aeternae Mariae Severiolae / Sacrii*



Fig. 3. *Cuve du sarcophage en calcaire de Charlieu (cliché : J.-C. Béal).*

Severi et Mariae Mariolae filiae / quae vixit annos XXIIII menses VI dies / III [---] maritus / Titus Magneius Severianus filius / ponendum curaverunt et sub ascia / dedicaverunt[3]. L'invocation *« D(iis) M(anibus) / et quieti aeternae »* invite à dater l'inscription de la seconde moitié du IIe s. ou du IIIe s. (Kayser, 2004 ; Laubry, 2009).

La rareté des vestiges antiques à Charlieu (Lavendhomme, 1997b, p. 84) interdit d'y supposer l'existence d'un site romain, et E. Fournial (1985, p. 59) a privilégié l'hypothèse d'un déplacement plus ou moins lointain du sarcophage et d'un réemploi du tombeau antique comme tombe chrétienne. Pour J.-P. Vallat (1981, p. 179), il n'est « pas impossible » que, déplacé de son site primitif, le sarcophage de Charlieu « soit celui des propriétaires d'une *villa* voisine », celle des Varennes à Saint-Nizier-sous-Charlieu (Lavendhomme, 1997b, n° 267, p. 216), ou celle de la Grande Terre à Chandon (*ibid.*, n° 48, p. 83), l'une et l'autre à quelque cinq kilomètres de Charlieu (opinion analogue dans Poncet, 1998, p. 70-71).

Mais ce sarcophage, de format conséquent, peut aussi, pour être réemployé dans la tombe d'un notable chrétien, avoir été apporté de plus loin, et notamment de la région lyonnaise, à une époque postérieure à l'Antiquité.

On doit donc suspecter que ces deux sarcophages de calcaire, trouvés dans une emprise qui fut celle des Ségusiaves, soient en fait des sarcophages de Lyon.

Les sarcophages en marbre d'époque romaine

Les sarcophages de marbre produits à l'époque impériale à Rome, en Attique ou en Asie Mineure, pour prendre les principales zones de production, ont été diffusés dans l'Antiquité à travers le bassin méditerranéen et notamment, à partir du milieu du IIe s. de n. è., en Gaule romaine, principalement en Narbonnaise et dans la vallée du Rhône, même si l'on trouve ailleurs en France quelques sarcophages découverts *in situ* ou des fragments dont il serait difficile de supposer qu'ils aient fait l'objet d'un négoce de la part d'antiquaires et de collectionneurs modernes. Le corpus des sarcophages de la Gaule romaine réuni par R. Turcan (2003, p. 272-288) comporte ainsi 87 exemplaires romains, dont 73 proviennent du Sud-Est, alors que l'origine locale de quelques-uns des exemplaires de la Gaule du Nord paraît « sujet(te) à caution ».

Pour la plupart, ces sarcophages ont été découverts en milieu urbain antique, dans les capitales de cités ou les colonies. Ainsi, en Rhône-Alpes, en connaît-on, à Lyon même, une dizaine d'exemplaires, parfois très fragmentés (Darblade-Audoin, 2006, nos 238 à 243, nos 254 à 256, n° 258, p. 77-89). À Vienne, huit fragments proviennent de sarcophages de marbre (Terrer *et alii*, 2003, nos 258 à 265, p. 107-110). On en signale également à Valence et à Die (Blanc, 1980).

Quelques-uns, moins nombreux, sont en revanche clairement associés à un domaine rural antique (Turcan, 2003, p. 295), par exemple à Cadenet (Vaucluse : Turcan, 2003, n° 23), à Saint-Médard-d'Eyrans (Gironde : *ibid.*, n° 23, n° 70-71) ou à Fayence (Var : *ibid.*, n° 33). On en

3. « Aux dieux Mânes et au repos éternel de Maria Severiola, fille de Sacrius Severus et de Maria Mariola, qui a vécu 24 ans, 6 mois et 3 (?) jours. --- , son mari et Titus Magneius Severianus, son fils, ont pris soin de faire déposer [ce monument] et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

connaît déjà quelques cas en Rhône-Alpes, par exemple à Lagnieu (Ain, à proximité de l'église : *ibid.*, n° 36 ; sur le contexte : Buisson, 1990, p. 93)[4] et à Livron (hameau de Saint-Genis, à une douzaine de kilomètres au sud de Valence, Drôme : Blanc, 1980, n° 21, p. 227, fig. 20 ; sur le contexte : Planchon *et alii*, 2010, n° 165, p. 391-394).

Dans le territoire des Ségusiaves, trois fragments, de la région d'Anse d'une part, et de Chalain-d'Uzore de l'autre, appartiennent à ce groupe.

Le fragment de couvercle d'Anse (Rhône)

Le fragment de sarcophage (Faure-Brac, 2006, p. 140, fig. 37-38) aujourd'hui conservé à l'Archéothèque du château des Tours à Anse[5], a d'abord été signalé en réemploi dans un mur extérieur de la maison sise au n° 2 de la rue du Château à Anse (Collectif, 1987, p. 18 : « fragment de marbre en réemploi… ») avant d'être, en 1992, donné par le propriétaire de la maison à la Société archéologique du Beaujolais.

Ce fragment (H. : 37,5 cm ; L. cons. : 36,5 cm ; Ép. : de 7,5 à 3,5 cm) appartient à la partie verticale d'une plaque de couvercle de sarcophage romain en marbre saccharoïde blanc. On y reconnaît (fig. 4), sculptés en bas relief, à gauche, délimités par un bandeau d'encadrement, le bras d'un personnage disparu, puis, une Victoire ailée complète, marchant vers la droite, tête tournée en arrière, et qui tient un cartouche inscrit. De l'inscription, en caractères grecs d'époque impériale et non en caractères latins, ne subsistent que les premières lettres de deux lignes : *CY--- / MI---* [6].



Fig. 4. *Fragment de couvercle de sarcophage en marbre d'Anse (cliché : J.-C. Béal).*

L'inscription s'intègre dans la série des inscriptions grecques de Gaule, régionalement attestées dans le Val de Saône, à Tournus (*IGF*, n° 160, inscription très fragmentaire en grec sur sarcophage) et à Lyon d'où proviennent douze inscriptions d'époque impériale (*ibid.*, n^{os} 141-152, en grec, ou bilingue, ou fausse bilingue) datées du III^{e} s. Trois d'entre elles (n^{os} 148 et 149 sur support calcaire, et n° 150 sur support de matériau indéterminé), bilingues, sont gravées sur des sarcophages dont deux (n^{os} 148-149) sont ceux des membres d'une même famille.

Même si l'état du texte ne permet pas de connaître le nom du défunt, le recours à l'alphabet grec est en soi une indication de ses vraisemblables attaches orientales. Ainsi, à Lyon, est affichée sur l'épitaphe l'origine syrienne du commerçant Julianus Euteknios et de l'enfant Septima Julianè (*IGF*, n° 143 et n° 144), comme celle du *negotiator* Thaim (*ibid.*, n° 141) dont l'épitaphe provient de Genay (Rhône : voir ci-dessus) ; l'origine « asiatique » de Julia Artemisia (*ibid.*, n° 151) est également affirmée.

On a, jusqu'ici, souvent considéré qu'Anse, mentionnée sur l'Itinéraire d'Antonin (359, 2 : *Asa Paulini*), comme étape routière à dix lieues de Lyon, était, sur les confins du territoire colonial de Lyon et du territoire ségusiave, une agglomération secondaire dans laquelle une enceinte réduite (1,3 ha) était construite au plus tôt vers la fin du III^{e} s. (Faure-Brac, 2006, p. 131-132 et p. 138). Cependant, le réexamen de la documentation archéologique (Béal *et alii*, à paraître) montre que c'est dans un maillage serré de grandes *villae* construites au Haut-Empire et qui perdurent ensuite (à la Grange du Bief, à Bancillon, et peut-être aussi, sur la commune mitoyenne d'Ambérieux-d'Azergues, à Sauzay-Carra), que l'enceinte d'Anse est aménagée et désignée comme l'étape d'*Asa Paulini*. Il est donc vraisemblable qu'il faille mettre le sarcophage d'Anse en rapport avec l'un de ces propriétaires domaniaux, engagé peut-être par ailleurs, lui aussi, dans des activités commerciales auxquelles se prête la région d'Anse, à l'articulation de voies fluviale et terrestre de Lyon vers le nord de la Gaule et d'un axe transversal vers la partie occidentale du territoire ségusiave (Béal, 2007a, paragr. 16-18).

Le fragment de cuve à décor figuré d'Ambérieux-d'Azergues (Rhône)

Aujourd'hui possession de M. Vidal, à Charnay (Rhône)[7], ce petit fragment de cuve de sarcophage (fig. 5 et 6) a été découvert par son propriétaire actuel il y a une vingtaine d'années, à Ambérieux-d'Azergues, dans un déversement de remblais récents destiné à stabiliser la rive de

4. Voir aussi Buisson, 1989, où l'auteur, après avoir présenté les vestiges antiques du quartier de l'église, conclut singulièrement qu'« il semble donc probable que le fragment (…) a été transporté d'Italie centrale vers son lieu de découverte soit durant l'antiquité tardive soit à une époque plus récente ».

5. Nos remerciements vont à M^{me} L. Veyret, alors présidente de l'association Art-Civilisation-Patrimoine d'Anse, et à M. P.-M. Pérez, responsable des collections archéologiques du château d'Anse, qui nous ont autorisé à étudier ce fragment.

6. La plaque, retournée, a servi pour une épitaphe chrétienne, datable de 520 par l'allusion au consulat de Vitalianus (Faure-Brac, 2006, p. 140). Cette inscription s'ajoute au corpus des inscriptions paléochrétiennes d'Anse (*CIL,* XIII, 1655 à 1658 et 1660) qui peuvent provenir de la nécropole tardive de Saint-Romain à Anse.

7. Nous remercions M. Vidal de nous avoir accueilli et de nous avoir confié ce fragment pour étude.

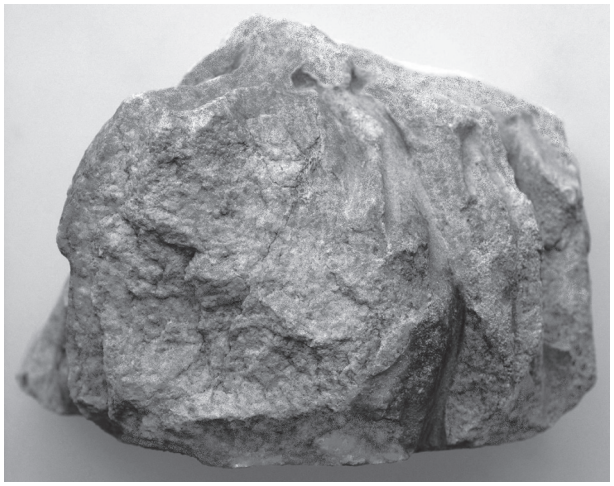


Fig. 5. *Fragment de cuve de sarcophage en marbre d'Ambérieux-d'Azergues (cliché : J.-C. Béal).*

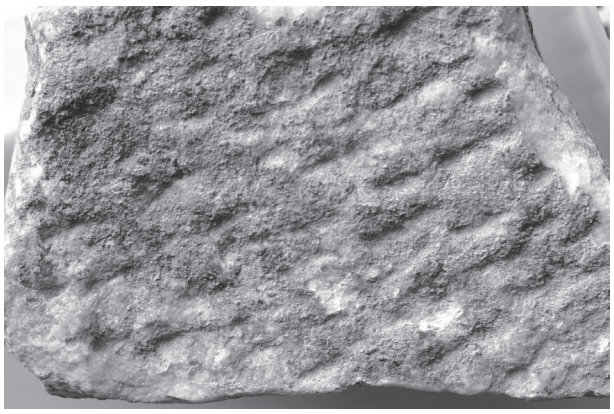


Fig. 6. *Face interne du fragment de cuve d'Ambérieux-d'Azergues (cliché : J.-C. Béal).*



Fig. 7. *Fragment de cuve de sarcophage en marbre de Chalain-d'Uzore (d'après Esp., n° 1806, dessin original de V. Durand).*

l'ancien lit de l'Azergues à proximité de son confluent avec la Saône. Sa provenance, locale, ne peut donc être précisée davantage.

Brisé de toute part, c'est un fragment (H. : 120 mm, L. : 172 mm, Ép. : 123 mm), en marbre blanc saccharoïde, de paroi (Ép. : 50 mm) de la cuve d'un sarcophage, qui présente à l'arrière des traces obliques de pointe, taillant nécessairement vers le bas : elles permettent d'orienter le bloc et d'en définir au moins le haut et le bas (même type d'observation : Gaggadis-Robin, 2005, n^{os} 34 et 41 par ex.).

Sur le fond se détache, traité en haut relief, le torse d'un personnage masculin drapé, debout et tourné vers sa gauche ; sur le vêtement, les plis plus épais d'un manteau tombent, devant et derrière, sur l'épaule gauche. La tête, disparue, était presque entièrement détachée du fond auquel ne la rattache plus, au niveau du cou, qu'une mince réserve (1,5 cm) de marbre. Il ne reste plus que l'amorce d'une deuxième partie du décor à la gauche du personnage.

Ce modeste fragment est un second témoignage de la présence de sarcophages de marbre dans la région d'Anse.

Le fragment de cuve de Chalain-d'Uzore (Loire)

Aujourd'hui disparu, le fragment de relief en marbre blanc de Chalain-d'Uzore (Esp., III, n° 1806 ; Lavendhomme, 1997b, p. 77) a d'abord été signalé en 1869 par L.-P. Gras (1869, p. 45) et V. Durand (1869), en réemploi dans le jardin du château de Chalain[8], dans un mur du pigeonnier construit en pierres locales. Ce bâtiment rustique, du type à toit-chauffoir[9], est une construction de la fin du XVIII^{e} s. ou du début du XIX^{e} s., qui figure en tout cas déjà sur le cadastre de Chalain-d'Uzore daté de 1809 (parcelle n° 96 du bourg), à une centaine de mètres au sud du château : elle est à mettre sans doute à l'actif des Rombau, propriétaires du château à partir de 1793 et pendant tout le XIX^{e} s.

Le relief y était encore conservé lors de la visite que les membres de la société archéologique locale de la Diana firent sur place en 1881 (Révérend du Mesnil, 1881), mais avait disparu quand J. Déchelette le rechercha, en 1908, à la demande d'É. Espérandieu. Dans l'intervalle, il est vrai, le château avait changé de propriétaires et des travaux avaient été effectués (Guibaud *et alii*, 2008, p. 48-49).

Le fragment n'est donc plus connu que par un dessin dû à V. Durand (1869, pl. h. t.) et repris dans le corpus d'Espérandieu (fig. 7), et par une mauvaise photographie inédite conservée dans les archives de la Société historique et archéologique de la Diana à Montbrison (dossier 5065) : elle montre que le relief avait alors été déposé et regroupé

8. Le château de Chalain-d'Uzore est une construction d'origine médiévale, entièrement remaniée à la Renaissance (Thiollier, 1889, p. 269-272 ; Guibaud *et alii*, 2008, p. 48-49).

9. Les pigeonniers à toit-chauffoir sont des petites constructions de plan approximativement carré, dont l'un des pans du toit à double pente, généralement orienté au sud, est décroché du pignon et permet la pose des pigeons et leur accès dans l'édifice ; elles ont pour la plupart été édifiées dans la première moitié du XIX^{e} s. : Bourbon, Garnier, 1979, p. 202 ; Guibaud *et alii*, 2008, p. 70.



Fig. 8. *Amazone combattant à cheval (d'après* Grassinger, *1999, n° 105, pl. 102, fig. 1; Rome, Palais des Conservateurs).*

avec divers autres fragments lapidaires. Ces documents ne comportent pas d'échelle et les dimensions précises du fragment demeurent indéterminées. On en a cependant une idée par les hypothèses que le relief a suscitées, Gras y voyant un fragment d'autel ou de sarcophage, et Révérend du Mesnil (1881, p. 235-236) supposant un premier réemploi dans le château, au-dessus d'une porte d'époque Renaissance[10]. Chacun l'attribuait donc à un ensemble de moins d'un mètre de hauteur assurément, ce que confirme l'examen de la photographie, et si, pour V. Durand, « dans son état primitif, le bas-relief [complet] avait des dimensions considérables », c'est que, comme il le fait remarquer, la figure combattante qui est parvenue jusqu'à nous appartient nécessairement à une scène à personnages multiples.

Le relief est brisé sur trois côtés ; en revanche, une mince moulure en bandeau forme son bord supérieur, sous lequel le panneau sculpté se raccorde par un profil concave. Il montre le buste d'une Amazone combattant à gauche, reconnaissable à la double hache qu'elle brandit de la main droite et à son vêtement qui dégage le sein droit. La main gauche tenait les rênes d'un cheval dont la crinière apparaît contre la cassure de gauche. Un pan de vêtement flotte derrière elle.

Cette sculpture, en assez faible relief semble-t-il, doit être attribuée à la partie supérieure d'une cuve de sarcophage en marbre à décor figuré, qui représentait le combat des Amazones contre les guerriers grecs : les Amazones y sont vêtues de tuniques courtes (fig. 8) complétées parfois d'un pan de manteau qui flotte derrière elles (Grassinger, 1999 : amazone à pied : n° 114, pl. 106, fig. 3 ; amazone à cheval : n° 116, pl. 115, n° 1). Ce thème connut, dans l'art des sarcophages, un succès notable entre les années 140 et les années 250 (Koch, 1993, p. 74 ; Grassinger, 1999, p. 137, pour les sarcophages d'origine romaine).

Il est possible, mais non démontrable, qu'ait appartenu aussi à un sarcophage une statue également en marbre blanc, haute de 0,65 m, qui, d'après J. Duplessis, aurait représenté Hercule (?) nu, en pied, « tenant dans sa main droite une patère garni d'un manche » (*sic* : Duplessis, 1818, p. 190). Elle était alors visible sur le portail de l'église de Chalain-d'Uzore, dont elle a disparu avant 1869.

Quoi qu'il en soit, la provenance du relief n'est évidemment pas connue précisément, mais, pour V. Durand, « son emploi dans une construction accessoire du château de Chalain porte à croire qu'il a été trouvé à Chalain même ou dans les environs », comme le suggèrent la modestie du fragment et ses brisures. Ce n'est évidemment pas un objet issu anciennement du commerce de l'art ou d'un voyage en Italie pour orner une demeure aristocratique, et il faut donc s'interroger sur l'occupation antique de Chalain-d'Uzore.

À Chalain en effet, et sur le mont d'Uzore dont ce village occupe partiellement la pente occidentale (fig. 9), des découvertes d'objets antiques ont été signalées dès le xvii[e] s. (La Mure, 1674, p. 148), mais la nature et l'importance du site qui occupe le flanc de la colline, immédiatement au nord du bourg, sont restées longtemps incertaines. Ainsi, R. Périchon et B. Grosbellet (1973, p. 35) y ont-ils vu à la fois « un vaste complexe comprenant un certain nombre de constructions disposées à proximité d'un *fanum* », et l'une des « *villas* gallo-romaines d'une importance et d'une richesse exceptionnelles ». J.-P. Vallat (1981, p. 184) a fait de l'ensemble des sites du mont d'Uzore un « type particulier d'habitat », M.-O. Lavendhomme (1997b, p. 49), enfin, ne compte pas ce site parmi les grandes *villae* de la région.

Cependant, les prospections et l'exploitation d'archives inédites ont permis ces dernières années (Verrier, 2009) de mieux localiser les découvertes anciennes (Lavendhomme, 1997b, p. 75-77) et de les compléter. On doit y reconnaître les vestiges d'une *villa,* dégagée à l'occasion de travaux en 1889 et 1912, et des ruines de laquelle provient un trésor de vaisselle et de monnaies enfoui vers 260 (Feugère, 1985, avec une erreur de localisation du trésor). Plus à l'est et plus

10. C'est de là sans doute – mais par contresens – que vient l'hypothèse que le relief « date plutôt de la Renaissance » (Lavendhomme, 1997b, p. 77).

haut dans la pente, un *fanum* avait été mis au jour en 1887 et avait livré une monnaie sévérienne.

Quelque lacunaire que reste ce dossier, la présence à Chalain-d'Uzore d'un sarcophage de marbre paraît donc désormais moins singulière qu'elle pouvait le sembler à V. Durand en 1869, soit une vingtaine d'années avant les principales découvertes archéologiques : reconnaissant le caractère local de la trouvaille, il s'était demandé s'il ne fallait pas pourtant attribuer le relief au décor des thermes de l'agglomération antique de Moingt, à une dizaine de kilomètres de là (Durand, 1869 ; hypothèse reprise dans Ramet, Guichard, 1925, p. 81). Mais elle témoigne aussi de l'apport de ce signe de luxe et de romanité jusqu'à l'intérieur des terres ségusiaves, en dehors de la vallée du Rhône, axe principal de la diffusion des sarcophages importés (Turcan, 2003, p. 288).

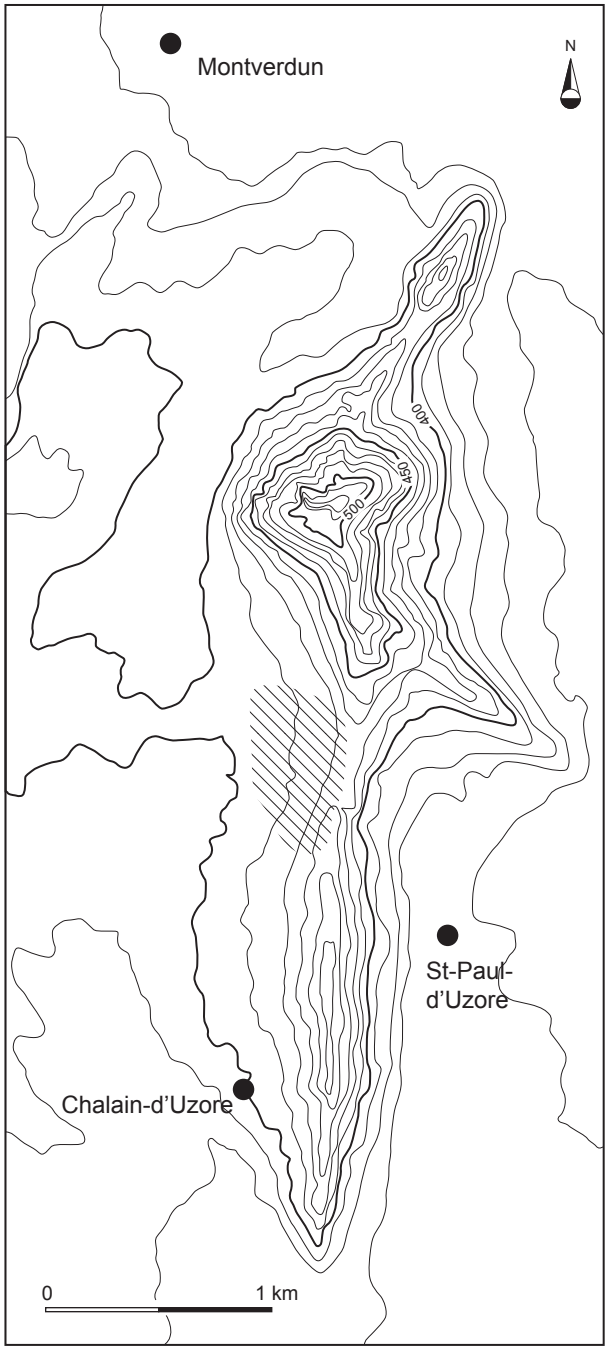


Fig. 9. *Emprise (hachurée) de la* villa *du Mont-d'Uzore (dessin : Y. Montmessin).*

Les sarcophages de granite

Matériau résistant à la sculpture et constitué de grains de nature et de dureté hétérogène – principalement des quartz, feldspaths et micas –, le granite est peu employé dans la réalisation des sarcophages antiques inscrits ou à décor. On connaît cependant, par exemple, une cuve inscrite (L. : 2,17 m), réemployée dans le sarcophage de Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine : La Borderie, 1881, p. 171-172 ; Galliou, 1989, p. 51). Quoique anépigraphes, les trois cuves monolithes de grande taille trouvées dans la crypte de Saint-Martial à Limoges (Gauthier, 1962, p. 238-243) ont été attribuées au IV^e^ s., en raison précisément de leur longueur exceptionnelle (2,88 x 0,66 x 0,65 m ; 2,60 x 1,03 x 0,74 m ; 2,74 x 1,34 x 0,76 m) ; les deux premières sont fermées par une dalle, la troisième par un couvercle à quatre pans. Larges de plus d'un mètre, les cuves n^os^ 2 et 3 sont considérées comme « bisomes ». Enfin, on connaît un sarcophage anépigraphe de granite (fig. 10) à Taluyers (Faure-Brac, 2006, p. 525), à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Lyon, dans une zone d'extraction du granite « de Montagny » au XIX^e^ et au début du XX^e^ s., qui passe pour avoir approvisionné aussi *Lugdunum* (Audin, Burnand, 1975, p. 170). Conservé près de l'ancienne chapelle Saint-Maxime aujourd'hui propriété privée, il a été trouvé au quartier de Balanche, à quelques centaines de mètres au nord du bourg (renseignement de M. Coutet, actuel propriétaire). La cuve (L. : 2,24 m ; l. : 0,69 m ; H. : 0,56 m env.) est de plan rectangulaire ; le couvercle est en bâtière légèrement dissymétrique (L. conservée : 2,16 m ; l. : 0,69 m ; H. 0,37 m) et sans acrotères. C'est le seul sarcophage de granite que nous connaissions dans l'immédiate région lyonnaise.

Chez les Ségusiaves de la Loire, on connaît surtout des sarcophages de granite datés du Haut Moyen Âge et caractérisés principalement par leur forme trapézoïdale (Valette,



Fig. 10. *Le sarcophage en granite de Taluyers (cliché : J.-C. Béal).*



Fig. 11. *Cuve de sarcophage en granite de Salt-en-Donzy au domaine de La Varenne (cliché anonyme).*



Fig. 12. *Le sarcophage de Salt-en-Donzy : la face postérieure ; en partie basse apparaît la zone diaclasée (cliché : J.-C. Béal).*

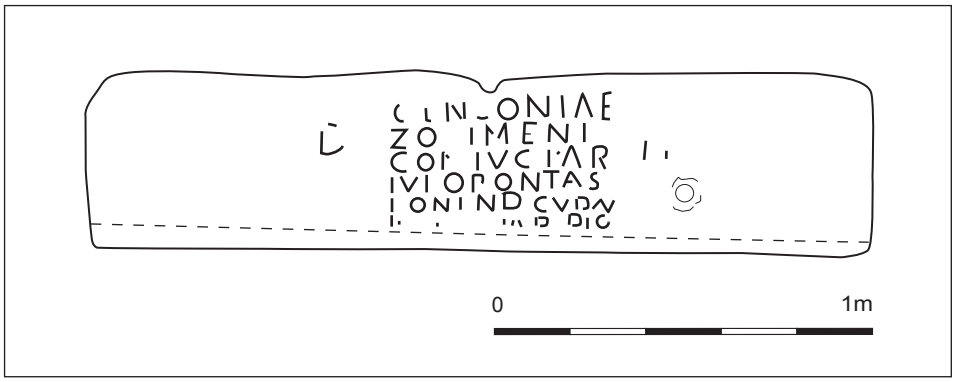


Fig. 13. *Le sarcophage de Salt-en-Donzy : mise en page de l'inscription ; sous l'inscription apparaît la limite de la zone diaclasée (dessin : E. Dumas).*

1983). Mais cinq autres sarcophages sont antiques. Une cuve de sarcophage en granite a été découverte aux environs de Salt-en-Donzy, commune mitoyenne de Feurs, mais siège elle-même d'une agglomération secondaire antique à cinq kilomètres de la capitale de cité (Lavendhomme, 1997b, p. 227-229). Trois couvercles sont également connus à Pommiers et à Marclopt ; une seconde cuve, à Marclopt encore, pourrait provenir de la transformation d'un linteau.

La cuve de sarcophage de La Varenne à Salt-en-Donzy (Loire)

Le sarcophage de La Varenne (Lavendhomme, 1997 b, p. 229) a été signalé pour la première fois par l'abbé Roux (1851b, p. 137, pl. XXIV) : « On voit dans un domaine de M. Du Rosier, un sarcophage qui, je pense, était placé sur la voie antique de Feurs à Salt », et au-delà, de Feurs à Lyon à travers les monts du Lyonnais. Des précisions sont apportées par A. Bernard (1858, p. 153) : « ce monument sert d'auge près d'un puits dans la ferme la plus rapprochée du château de la Varenne » (fig. 11). Il a été déplacé en 1993 et installé « en face de l'église du bourg » (Lavendhomme, 1997 b, p. 229), à l'initiative de M. Farjon, maire de Salt-en-Donzy à cette époque, et ancien fermier au domaine de la Varenne (renseignement de M^me^ Coolen, présidente de l'association pour la sauvegarde du patrimoine de Salt). Rempli de terre, il y sert de bac à fleurs.

Il en est encore conservé la cuve de plan rectangulaire (L. : 217,5 cm ; l. : 77 cm ; H. : 55 cm), en granite porphyroïde[11], matériau caractéristique du « massif de Salt-en-Donzy » (Gagny *et alii*, 1989, p. 20-22), très employé localement, à Salt comme à Feurs. Mais le tailleur de pierre n'a pu disposer d'un bloc suffisamment large, si bien que, sur la face antérieure, et plus encore la face postérieure du sarcophage (fig. 12), la paroi verticale de la cuve est interrompue par une diaclase oblique où le matériau brut apparaît. Une saignée verticale destinée à l'agrafage du couvercle à la cuve est encore visible sur la paroi latérale de droite ; celle qui devait exister à gauche est noyée dans une restauration moderne au mortier. Une petite découpe verticale s'ouvre sur le rebord supérieur et au milieu de la façade (fig. 13). D'après les photographies disponibles (fig. 11), les parois de la cavité centrale étaient obliques, au moins à leur partie supérieure.

L'inscription (*CIL*, XIII, 1638) n'est pas gravée dans un champ épigraphique délimité par des moulures comme on le voit sur les sarcophages de calcaire ; elle est néanmoins mise en page de manière assez soignée (fig. 13). La mention *D(iis) M(anibus)* est portée de part et d'autre du reste du

11. Ce granite porphyroïde se caractérise par la taille des cristaux de feldspath, très supérieure à celle des autres composants de la matrice granitique.

texte, en grand format (H. d. l. : 8,5 cm), au niveau de la troisième ligne, soit au-dessus de l'axe médian du texte, sans du reste que soit observée une parfaite symétrie entre les deux lettres. Le nom même de la défunte est dans un format supérieur au reste de l'épitaphe (H. d. l. : 6 cm ; 5-4 cm pour le reste du texte). La composition d'ensemble s'aligne sur deux marges à gauche et à droite, une *hedera* comblant un vide à l'extrémité de la troisième ligne. On n'exclura donc pas que les moulures qui dessinent le champ épigraphique et les queues d'aronde des sarcophages de calcaire aient été peintes sur cette cuve de granite.

Le texte de l'inscription est le suivant : *D(iis) M(anibus) / Censoniae /Zosimeni / conjug(i) kar(issimae) / Jul(ius) Orontas / ponend(um) curav(it) et sub ascia dedic(avit)*[12]. L'invocation des dieux Mânes, la dédicace *sub ascia* et l'absence de prénom dans la désignation du mari invitent, certes, à ne pas faire remonter cette inscription avant le milieu du IIe s. de n. è. ; mais la relative sècheresse du texte, qui n'évoque ni le souvenir *(memoria),* ni le repos *(quies)* éternel de la défunte, ne pousse pas à descendre bien avant dans le IIIe s. (Kayser, 2004). Les deux surnoms Zosimenè et Orontas, à consonance grecque (Solin, 1982, p. 823-825 et p. 644), désignent les personnages comme des affranchis, ce qui est fréquemment le cas des possesseurs de sarcophage, notamment en milieu urbain (Turcan, 2003, p. 310-312).

Depuis son premier éditeur, l'abbé Roux (1851b, p. 137), la présence de ce sarcophage a été considérée comme un témoin du tracé de la voie de Feurs vers l'est, Salt-en-Donzy et Lyon. D'ailleurs, J.-P. Vallat (1981, p. 182 et p. 232) le croyait « peut-être celui d'un propriétaire de la région », si du moins ce n'est pas celui dans lequel « un tendre époux aurait fait inhumer sa femme décédée au cours de leur voyage thermal à Salt et, sans doute, Moingt-Vichy » *(sic)*. Plus prosaïquement, il convient de faire remarquer que ce sarcophage a été découvert en position secondaire, servant d'auge, comme tant d'autres, au domaine du Rozier.

La famille du Rozier, famille de grands propriétaires terriens, avait, à partir du XVIe s., un vaste parc et un château dans la partie orientale de la ville de Feurs (Ramet, Guichard, 1925, p. 268 et p. 485-486), avant de s'installer, à l'issue de la période révolutionnaire, dans le domaine de La Varenne, à Salt-en-Donzy. Elle y constitua progressivement une propriété qui, entre Feurs et Salt, dépassait 500 ha dans les années 1830, et « dessinai(t) une large bande de terres entre la Loise et la route de Lyon » (Gérest, 2005, p. 89-93).

Au cours des siècles, plusieurs témoignages montrent que la famille n'était pas indifférente aux antiquités. Ainsi, en 1691 « le seigneur du Rosier fit[-il] mettre (…) aux quatre coins d'une espèce de pavillon commencé et non fini au coin de sa maison » les quatre bornes milliaires découvertes à Feurs dans l'enclos des Ursulines quelques décennies auparavant (Duguet, 1880, p. 23) ; de même, en 1840, un cultivateur de Salt-en-Donzy apporta à M. du Rosier, alors au château de La Varenne, la plaque inscrite qu'il venait de découvrir à Salt, et dont celui-ci fit d'ailleurs présent à l'un de ses amis (Broutin, 1867, p. 36)[13].

L'ampleur des propriétés de la famille entre Feurs et Salt, mais aussi son rayonnement culturel local, ouvrent donc la porte à diverses hypothèses sur la position primaire du sarcophage, qui peut être rattaché à une nécropole de Feurs[14], voire à celle du bourg antique de Salt, plutôt qu'à un riche domaine rural de La Varenne dont l'affranchi Julius Orontas et son épouse seraient les propriétaires. Du reste, à la différence de ce qu'on observe à Chalain-d'Uzore, la trace archéologique d'un tel établissement fait défaut dans ce quartier et si les prospections ont rencontré une succession de points d'habitats entre Feurs et Salt sur le rebord de la terrasse de la Loise, elles n'y ont pas fait apparaître de *villa* un peu remarquable (Lavendhomme, 1997, p. 140-141).

Les couvercles de sarcophage de Pommiers-en-Forez (Loire)

L'église de Pommiers-en-Forez, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Feurs, a livré une colonne de brèche rouge et blanche, encore visible en réemploi ostentatoire (Roux, 2008) dans le premier pilier de la nef, deux fragments de colonnes en réemploi dans le mur nord du clocher et une borne milliaire inscrite (*CIL*, XIII, 8917), découverte dans ses fondations en 1878, tandis que d'autres fragments de bornes milliaires proviennent des murs du prieuré dont l'église faisait partie (Lavendhomme, 1997b, p. 154 ; Barnachon *et alii*, 2000, p. 47) ; quelques fragments de mortier de tuileau sont également signalés (Delomier, 2005). Enfin, deux couvercles de sarcophage de plan rectangulaire, réemployés comme cuves[15], ont été découverts dans l'église (Barnachon *et alii*, 2000, p. 4).

L'un des deux couvercles, en granite à grain régulier, a été trouvé en 1938, à l'occasion de fouilles, en réemploi dans le collatéral nord, à la hauteur du troisième pilier : installé à l'envers et calé sur ses acrotères, il avait été surcreusé pour former une nouvelle cuve (fig. 14) dont, comme pour le sarcophage de Charlieu, le rebord affleurait sous le carrelage de l'église. Il contenait un squelette de femme, intact au fond de la cuve, une clé, un couteau, un « agglomérat métallique » et quelques tessons, qui ne paraissent pas avoir été étudiés. Par dessus avaient été déversés divers ossements,

12. « Aux Dieux Mânes, à Censonia Zosimenè, son épouse très chère, Julius Orontas a pris soin de faire faire ce monument et l'a dédié sous l'*ascia* ».

13. Appelant à la création à Feurs d'un musée – qui ne verra le jour que tardivement (1929) –, A. Broutin (1867, p. 508) signalait que « ces vieux débris [*i. e.* les objets antiques], faute d'un point de réunion, se perdent depuis longtemps, ignorés chez des particuliers, ou vont grossir les collections publiques des autres villes, ou les cabinets d'amateurs ».

14. Quelque lourds que soient ces monuments, leur déplacement pour un réemploi utilitaire est connu : on en donnera comme exemple le sarcophage *CIL*, XIII, 2522, signalé au lieu-dit du « Lit du Roi » au XVIe s. et déplacé de cinq kilomètres en 1794 pour servir « de réservoir au-dessous d'une pompe » : Héron de Villefosse, 1918.

15. On connaît un troisième exemple de couvercle de ce type, en calcaire, retourné et transformé en cuve, à Lyon, sur le site de Saint-Laurent de Choulans (Wuilleumier *et alii*, 1949, p. 17 : sarcophage f2).



Fig. 14. *Couvercle de sarcophage en granite réemployé comme sépulture dans l'église de Pommiers (d'après* Barnachon et alii*, 2000, fig. de la p. 49, en haut).*

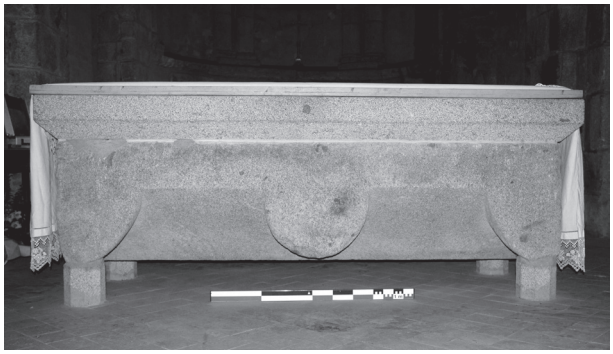


Fig. 15. *Le couvercle de sarcophage en granite, réemployé désormais dans le maître-autel de l'église de Pommiers (cliché : J.-C. Béal).*

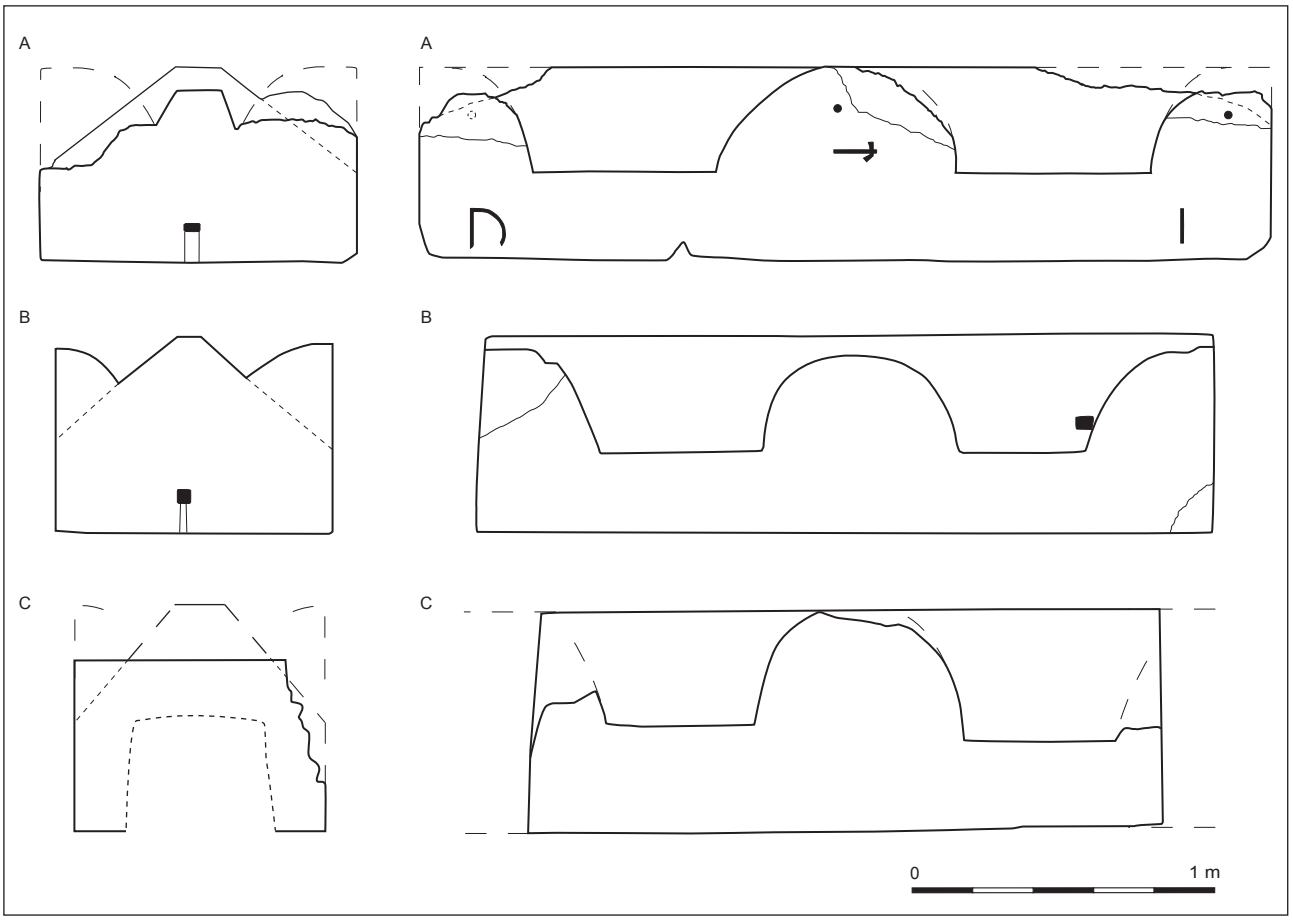


Fig. 16. *Couvercle de sarcophage de Marclopt (A) et couvercles de Pommiers réemployés l'un dans le maître-autel (B) et l'autre pour le tombeau de Sainte Prève (C) : vues de face et profil (dessin : E. Dumas).*

de la terre et des briques (Barnachon *et alii*, 2000, p. 48). Selon O. Beigbeder (1962, p. 155), ce réemploi daterait du XV^e^ s. ; la tombe pourrait avoir reçu le corps d'une bienfaitrice du monastère (Barnachon *et alii,* 2000, p. 48).

C'est un couvercle à deux pentes (L. : 2,44 m ; l. : 0,90 m ; H. : 0,60 m ; poids : 2,8 t. environ), couronnées par un méplat étroit (6 cm), et qui retombent sur un bandeau de 0,23 m de hauteur (fig. 16, B). Il est orné de six acrotères, deux médians en quart de sphère et quatre corniers en huitième de sphères, les uns et les autres sans décor. Sur chacun des petits côtés est creusé un logement d'agrafe de scellement (L. : 12 cm). Recouvert d'une dalle de granite et toujours à l'envers (fig. 15), ce couvercle sert de maître-autel depuis 1938 (Barnachon *et alii*, 2000, p. 50), succédant à un autel de marbre blanc construit en 1888 (*ibid.*, p. 36).

Le second couvercle a été découvert en 1883. Il se trouvait alors pris dans un bâti maçonné, noyau d'un maître-autel en bois doré du XVIII^e^ s. Cet habillage succédait

lui-même à un autel plus ancien, où le couvercle, retourné lui aussi et transformé en cuve, avait servi à recueillir les ossements de sainte Prève, fondatrice légendaire du monastère. V. Durand (1883) a raconté le démontage de cet autel et la découverte de la cuve, authentifiée par une inscription peinte du XVI^e^ s., dont le texte est conforme à celui que J.-M. de La Mure (1809, p. 96) avait rapporté au XVII^e^ s. Mais V. Durand n'avait apparemment pu accéder que très partiellement à la face postérieure et croyait avoir affaire à une cuve à parois verticales. Sur cette base, l'hypothèse a été évoquée (Lavendhomme, 1997b, p. 154) que le premier couvercle et la cuve de sainte Prève appartiennent à un même sarcophage : cette hypothèse est désormais sans objet. L'autel de bois doré et son soubassement contenant le couvercle transformé en cuve sont aujourd'hui remontés dans la chapelle latérale nord.

C'est un couvercle de granite à grain régulier (l. : 0,97 m ; H. : 0,78 m), dont les deux petits côtés ont été sciés, ce qui réduit sa longueur actuelle à 2,24 m, pour une longueur d'origine de 2,50 m au moins (fig. 16, C). La face arrière, adossée au mur et difficile d'accès, montre encore le profil en bâtière du couvercle, l'acrotère médian et les amorces dégradées des acrotères corniers. À l'avant, la façade, qui n'est pas observable aujourd'hui, a été « repiquée sur les trois quarts de sa hauteur » selon V. Durand (1883, p. 218) : cet aspect résulte sans doute de la destruction des acrotères, comme on l'observe aussi sur l'un des côtés du couvercle de Marclopt (voir ci-dessous). L'inscription moderne est peinte sur le bandeau, haut d'une trentaine de centimètres, du couvercle antique. Observé par V. Durand, l'espace intérieur, dont le fond est légèrement concave, est haut de 0,43 m. Sa largeur est de 0,57 m dans la partie médiane, où les parois ont été surcreusées de 3 cm, sans doute *a posteriori*, pour réserver un logement à une chasse ou un coffre.

Ces deux couvercles de sarcophages antiques s'ajoutent donc aux autres dépouilles romaines découvertes dans l'église et le prieuré de Pommiers, en réemploi discret ou proclamé. On est cependant surpris de l'hétérogénéité de cet ensemble qui regroupe des pièces d'architecture publique ou privée et des bornes du réseau routier : plus qu'au recyclage ponctuel des fragments d'un édifice local antique (tombeau monumental ou partie résidentielle d'une *villa*) dont les traces restent infimes dans les sondages menés sur le site (Lavendhomme, 1997b, p. 154 ; Delomier, 2005), on peut penser au charroi – peut-être depuis Feurs – de blocs récupérés dans le cadre d'une entreprise médiévale d'exploitation des ruines de l'ancienne capitale des Ségusiaves et de ses abords.

Le couvercle de sarcophage de Marclopt (Loire)

Le village de Marclopt, à sept kilomètres au sud de Feurs, se trouve sur la route actuelle de Feurs à Montrond-les-Bains par Saint-Laurent-la-Conche. Le bourg se groupait autrefois autour d'une église à l'intérieur d'une enceinte édifiée par les comtes du Forez (Laffont, 2011, p. 195-199) et dont des nivellements, notamment en 1971, ont fait disparaître la majeure partie. Par une porte fortifiée d'une tour, cette enceinte ouvrait à l'ouest sur la route, à un carrefour avec le chemin du Port, où un bac permettait de franchir le fleuve. Une maison forte se dressait près du château, au bord de ce chemin.

Les éléments de sarcophage de Marclopt (Lavendhomme, 1997b, p. 131-132), visibles à une quarantaine de mètres au sud-ouest de l'église paroissiale, ont été signalés pour la première fois en 1851 par J. Roux (1851b, p. 129-130), et ont toujours été considérés comme appartenant à un même conteneur funéraire (fig. 17).

Le couvercle du sarcophage, en granite à grain régulier (L. : 2,80 m ; l. : 1,03 m ; H. : 0,64 m ; poids : 3,4 t environ), était, selon J. Roux, « encore à la place qu'on lui avait assignée, il y a près de dix-huit siècles, c'est-à-dire (…) sur le bord de l'antique chemin » qui venait de Feurs. En fait, ce couvercle, installé à l'envers, a servi, postérieurement à l'Antiquité, de « pierre des morts » (Rimaud, 1883, p. 233-236), c'est-à-dire de reposoir temporaire lors des cortèges funéraires qui amenaient les défunts et leur cercueil à l'église du village : L. Bernard (1971, p. 168-169) en connaît une dizaine d'autres exemples dans la Loire, adossés ou proches d'une croix, comme ici la pierre des morts de Marclopt est à quelques mètres à l'est d'une croix datée de 1491 (Bernard,



Fig. 17. *Les éléments de sarcophage de Marclopt dans leur assemblage actuel : vue depuis l'ouest (cliché : J.-C. Béal).*

1971, p. 75). Placée en outre à l'ombre d'un « orme de Sully » (Ogier, 1856, p. 37), ce couvercle de sarcophage entrait donc dans une composition politico-religieuse de l'Ancien Régime (Rochigneux, 1911), qui ne préjuge pas de l'emplacement antique du monument, mais qui mettait en valeur le carrefour entre le chemin médiéval de Feurs à Montrond et celui qui, descendant de la terrasse surélevée sur laquelle se tenait le village, gagnait le quartier du Port.

Ce couvercle est, comme les deux précédents, du type à double pente et méplat sommital (l. : 8 cm), retombant sur un large bandeau (H. : 20-23 cm) ; la face inférieure est plane (fig. 16, A). Le couvercle est ponctué de quatre acrotères corniers et de deux acrotères médians comme sur les exemplaires précédents. Les acrotères avaient des trous de fixation qui permettaient de rapporter des décors sans doute métalliques.

Sur chacun des petits côtés du couvercle, est creusé un logement d'agrafes de scellement composé d'un trou horizontal (env. : 4 x 2 cm) prolongé vers le bas par une saignée verticale (H. : 0,15 m ; prof. 1,5 cm).

La formule funéraire *D(iis) M(anibus)* (h. d. l. : 12 cm env.) est gravée en façade, sous les acrotères corniers. On la trouve d'ordinaire plutôt dans les queues d'aronde des *tabulae*, sur les cuves des sarcophages de calcaire. Cependant on connaît quelques couvercles inscrits de sarcophage. À Arles par exemple, le bandeau d'un couvercle à quatre acrotères porte une invocation « aux Dieux Mânes et à la mémoire éternelle », qui se prolongeait nécessairement par le nom du défunt sur la cuve correspondante non conservée ; l'acrotère central d'un autre couvercle, à six acrotères cette fois, portait sur deux lignes le nom d'un défunt, que complétait sur le bandeau l'invocation « aux Dieux Mânes » et la suite du texte (Gaggadis-Robin, 2005, n° 63, p. 194-195 : seconde moitié du III^e s. ; n° 91, p. 250 : III^e-IV^e s.). D'autre part, dans quelques cas, l'inscription qui figure sur les cuves de sarcophages retrouvés sans leur couvercle commence par le nom du défunt au génitif (à Lyon, sarcophage *CIL*, XIII, 1971 ; à Cheyssieu, sarcophage *ILN*, V, *Vienne*, n° 318 au musée de Vienne), soit que la mention *D(iis) et M(anibus)* ait été portée, comme ici, sur le couvercle non retrouvé, soit qu'elle ait été omise ou sous-entendue comme l'ont pensé certains commentateurs du sarcophage de Cheyssieu (Gaggadis-Robin, Gascou, 1996, p. 15 ; *ILN*, V, *Vienne*, n° 318, p. 27-28). Les inscriptions qui figurent sur les cuves d'Avolsheim (Esp., 5631 = *CIL*, XIII, 5986) ou de Sans, près de Sennecey (Saône-et-Loire : Esp., 2155 = *CIL*, XIII, 2599) commencent par ET MEMORIAE, ce qui postule que le début de la formule *D(iis) M(anibus)* se soit trouvé sur les couvercles correspondants. Enfin, Roux (1851b) a signalé la présence d'une *ascia*, aujourd'hui assez largement effacée, sur l'acrotère médian de la façade.

Des couvercles à toit en bâtière, décorés d'écailles ou d'imbrications et d'acrotères corniers sont connus sur des sarcophages antiques de marbre ; les façades des acrotères y sont ornées de bustes ou de scènes. Ils proviennent ou s'inspirent de productions d'Asie Mineure ou d'Italie septentrionale (Koch, 1993, p. 127 ; Turcan, 2003, p. 306).

Pour les sarcophages de calcaire produits en Gaule romaine, le type de couvercle à acrotères corniers et médians est le plus courant à Arles, à Vienne, à Lyon (Turcan, 2003, p. 309 : nombreux exemples ; à Arles : Gaggadis-Robin, 2005, couvercles à acrotères corniers et médians : *passim*, couvercle à six acrotères corniers et médians : n° 91, p. 250 ; à Lyon : Darblade-Audoin, 2006, n° 246, p. 84, pl. 91, n° 251, p. 86, pl. 93 ; autres exemples lyonnais tardifs provenant des fouilles de Saint-Laurent de Choulans : Wuilleumier *et alii*, 1949, s. n°, p. 16, réemployé dans un dallage, n° f2, p. 37, recreusé en cuve).

À l'extérieur du sillon rhodanien, on mentionnera encore par exemple les couvercles de sarcophages de Briord (Ain ; Turcan, 2003, p. 309), d'Annemasse (Bertrandy *et alii*, 1999, p. 187, fig. 141 ; sur la cuve, inscription *ILN*, V, *Vienne*, n° 802, datée de la seconde moitié du III^e s.), ou d'Aoste (Isère ; Rougier, 1988, n° 10, p. 58-59 ; sur la cuve, inscription *ILN*, V, *Vienne,* n° 608, datée de la seconde moitié du II^e s. ou du début du III^e s.).

Le modèle a été très largement diffusé dans les provinces septentrionales de l'empire : on le trouve à Rouen (Seine-Maritime : Lequoy, Guillot, 2004, n° 520, p. 222-223), à Mantoche (Haute-Saône : Faure-Brac, 2002, p. 328, fig. 387), comme sur les couvercles à fronton de Cologne (Esp., 6437, 6488).

Les acrotères peuvent être décorés d'un fil à plomb, d'une équerre de maçon (Turcan, 2003, p. 307 ; Gaggadis-Robin, 2005, n^os 61-62, p. 191-162) ou, comme ici sur l'acrotère central, d'une *asci*a. On a donc ici affaire à la transposition dans le granite d'un modèle de couvercle généralement réalisé en marbre ou en calcaire.

Ce type de couvercle a perduré jusqu'à la fin du IV^e s., voire au V^e s. Un exemplaire tardif à six acrotères est signalé à Saint-Thomas-en-Royans (Drôme : Colardelle, 1983, n° 129, p. 272, fig. 108) ; par sa longueur (L. : 2,73 m l. : 1,06 m), il peut être rapproché du couvercle de Marclopt. Le type évolue ensuite régionalement, pour donner par exemple les couvercles mérovingiens de « type poitevin » (Delahaye,1993).

La cuve de sarcophage de Marclopt (Loire)

La cuve du sarcophage, de plan rectangulaire, est elle aussi en granite à grain régulier. J. Roux la découvrit en deux fragments. L'un était alors au pied de l'orme de Sully, soit qu'on l'eût confié à sa protection symbolique, soit qu'il y servît de siège lors de réunions villageoises (sur ces deux usages : Rochigneux, 1911, p. 88-90). L'autre « formait, à dix pas de là, la base angulaire d'un mur de l'écurie communale », dont J. Roux le fit extraire. Les deux fragments, jointifs, permirent à J. Roux de reconstituer un dessin de la façade de la cuve dont il ne donne cependant pas les dimensions (Roux, 1851b, fig. XXIII).

Le fragment qui occupait la partie gauche de la cuve a aujourd'hui disparu (Robin, 1973), mais le dessin de J. Roux montre que la longueur de la cuve était approximativement inférieure d'une vingtaine de centimètres (soit 2,60 m env.) à celle du couvercle auquel on l'a associée. Le fragment droit de la cuve, redécouvert par A. Robin dans le jardin de la cure, est encore conservé et a été réemployé, il y a une quarantaine d'années, dans un assemblage des



Fig. 18. *Les éléments de sarcophage de Marclopt dans leur assemblage actuel : vue depuis l'est (cliché : J.-C. Béal).*

blocs destiné à supporter le couvercle (fig. 17 et 18). Ce fragment permet de connaître la largeur (0,88 m) et la hauteur (0,58 m) de la cuve, dont le bord supérieur, ponctuellement épaufré, est archéologiquement complet, quoique, par erreur, J. Roux (1851b, p. 130 ; de même Guichard, Valette, 1990, p. 58) ait dit au sujet de l'inscription qui figure sur la cuve que la première ligne en a disparu « par le bris de la pierre ». Le volume du creusement intérieur n'est pas connu.

La cuve ne comporte aucun décor et ne présente non plus, sur la partie qui nous en est encore conservée, de trous latéraux pour le scellement d'agrafes. Ce n'est pas, techniquement, un problème, puisque les sarcophages peuvent être scellés au mortier, mais cette absence n'est pas compatible avec la présence de logements d'agrafes sur les deux petits côtés du couvercle : cela laisse à penser qu'un couvercle et une cuve d'origines différentes, et de formats comparables, se trouvent ici réunis en réemploi.

Par ailleurs, on connaît des couvercles un peu plus longs ou larges que la cuve qu'ils recouvrent : à Arles, le couvercle n° 4 (Gaggadis-Robin, 2005, p. 48, L. : 2,20 m, l. : 0,97 m) s'adapte sur la cuve n° 71, plus courte de 10 cm et plus étroite de 4 cm (*ibid.*, p. 215 : L. : 2,10 m, l. 0,93 m), et le couvercle du sarcophage n° 13 dépasse de 4 cm en longueur et de 8 cm en largeur la cuve qu'il recouvre (*ibid.*, p. 65) ; le fait a été aussi observé sur des sarcophages de Tyr et d'Antakya (*ibid.*, p. 49, notes 19-20 : le débord des couvercles peut atteindre la dizaine de centimètres). Mais un écart d'une vingtaine de centimètres en longueur et de quinze centimètres en largeur est difficile à masquer, ce qui confirme que deux objets différents ont été ici appariés.

Une inscription (*CIL*, XIII, 1633) occupe la majeure partie de la façade (h. d. l. : 9-10 cm). À la différence de la plupart des inscriptions sur sarcophages de calcaire, elle n'est pas inscrite dans une *tabula ansata* mais occupe toute la surface disponible en façade, à l'instar de ce qu'on observe par exemple sur le sarcophage de Virginia à Besançon (*CIL*, XIII, 5383 ; Lerat, 1964, p. 140-141, fig. 47).

Le texte, dont nous avons dit que le début manquait, est le suivant : *--- [omnibus] / officiis apud suos functi qui vixit an/nos XXI mens[es] X dies XI Titius Audax / [pat]er ponendum curavit et sub ascia / dedicavit*[16].

La formule stéréotypée *« [omnibus] officiis apud suos funct(us) »* appelle plusieurs remarques. A. Bernard (1858, p. 141, note 4) avait considéré que l'expression *officia* désignait des « offices civiles », à distinguer des *honores*, « emplois publics auxquels on ne pouvait parvenir qu'à l'âge de vingt-cinq ans ». Selon V. Guichard et P. Valette (1990, p. 58), le jeune âge du défunt « ne permet[tait] pas d'envisager des fonctions administratives élevées. Dans ce cas, le terme *honoribus* remplacerait d'ailleurs celui d'*officiis*. Nous pouvons imaginer qu'il a joué quelque rôle dans un collège ».

En fait, si l'on peine à distinguer des nuances de sens entre *honores* et *officia* (Dondin-Payre, 1999, p. 157-158), on sait qu'il s'agit du *cursus* des magistratures municipales, mené jusqu'à son terme. Ainsi, à Rennes, T. Flavius Postumus (*AE*, 1969-1970, n° 405) est-il devenu prêtre de Rome et d'Auguste après avoir exercé deux fois le duumvirat au terme d'une carrière municipale complète *(omnibus officiis apus suos functo)* ; et au Puy-en-Velay, Donnius Prisc[ianus] a été chargé de la gestion des mines du Conseil des Gaules après avoir exercé *omnia officia civilia in civitate sua* (*CIL*, XIII, 1576 = *ILA*, Vellaves, n° 24). Du reste la formule *« omnibus honoribus* [ou *officiis] apud suos functus »* est particulièrement bien attestée à Lyon à l'Autel du Confluent (Wierschowski, 1986, p. 289, note 8) ; elle est employée (*CIL*, XIII, 1711) pour un membre de la famille ségusiave des *Ulattii* (Rémy, 1974) qui a lui aussi mené un cursus municipal à son terme.

Son jeune âge n'a donc pas empêché le défunt de Marclopt d'accéder au duumvirat *apud suos*, quoiqu'il n'ait

16. H. d. l. : 9 cm ; *officIs* pour *officiis* ; *functi* : ligature TI. « [À la mémoire du défunt], ayant assumé toutes les charges parmi les siens, et qui a vécu 21 ans, 10 mois et 11 jours ; Titius Audax, son père, a pris soin de faire élever le monument et l'a dédié sous l'*ascia* ».

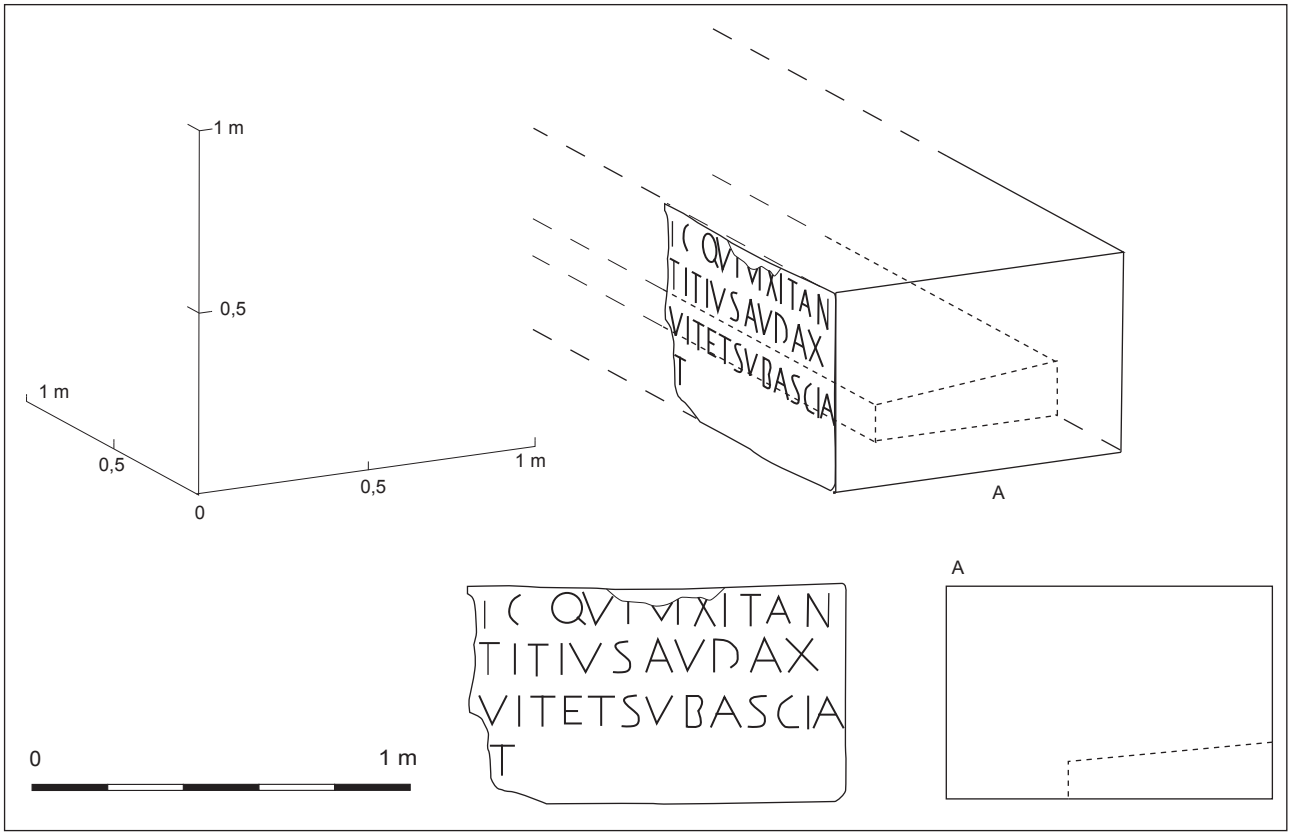


Fig. 19. *Partie conservée de la cuve du sarcophage de Marclopt (dessin : E. Dumas ; l'emprise de la cavité interne du sarcophage n'est pas connue).*

pas atteint l'âge légal de 25 ans (*Digeste*, 50, 4, 8) pour entrer dans la carrière. De fait, si la majorité des *duumviri* avaient plus de 28 ans, on connaît d'autres cas d'accès précoce à cette haute fonction (JACQUES, 1984, p. 464) : deux *duumviri* désignés sont morts à 20 ans (*CIL*, X, 479 à Paestum, 1268 à Nola), de même qu'un *duumvir* quinquennal (*CIL*, IX, 1156, à Aeclanum).

Nous disposons de plusieurs éléments pour proposer un *terminus post quem* à la chronologie de ce texte. En effet, selon N. Laubry (2009, p. 149) la mention *« sub ascia dedicavit »* n'est pas employée avant le milieu du II^e^ s., et l'emploi de la formule *« omnibus officiis apud suos functus »* ne paraît pas en Lyonnaise antérieur à la même date (WIERSCHOWSKI, 1986). L'absence de prénom dans la désignation du père du défunt est conforme à l'usage qui se développe alors.

Deux détails invitent à s'interroger sur la fonction première de ce bloc.

D'une part en effet, la longueur exceptionnelle de la cuve a été remarquée par J. Roux (1851b, p. 129 : « un sarcophage … d'une dimension et d'un poids énormes »), comme par Hirschfeld (*CIL*, XIII, 1633 : « sarcophagus lapideus ingens, … operculum tantum ingens »). Nous ne lui voyons guère d'équivalent, d'autant qu'elle reste proportionnellement étroite (2,60 x 0,88 m). Elle peut être rapprochée de la première cuve granitique de Limoges, mais se distingue des deux autres « bisomes », ainsi que d'autres grands sarcophages, en calcaire cette fois, comme celui de Saint-Loup-de-Varennes qui atteint 2,67 x 1,46 m ; celui de Lavours (BERTRANDY *et alii*, 2005, n° 87, p. 187-189) pourrait atteindre 2,60 x 1,20 m ; à Lyon, une cuve (DARBLADE-AUDOIN, 2006, n° 251, p. 86) mesure 2,57 x 1,09 m ; à Arles, deux couvercles atteignent les mêmes proportions (GAGGADIS-ROBIN, 2005, n° 77, p. 228-229 : L. : 2,52 m, l. inconnue ; n° 84, p. 242-243 : L. : 2,62 m, l. : 1,37 m). Enfin, le couvercle de Saint-Thomas-en-Royans (Drôme : COLARDELLE, 1983, n° 129, p. 272, fig. 108) mesure 2,73 x 1,06 m.

D'autre part, la base de la cuve est extérieurement démaigrie en biseau, sur 0,55 m depuis la face arrière, et sur une hauteur qui se réduit de 0,15 m à 0,10 m vers l'intérieur ; un bandeau périphérique continu est réservé, large de 0,38 m sur le petit côté conservé et de 0,35 m environ en façade (fig. 18 et 19). Il ne s'agit donc pas de supports ou de pieds, très rarement rencontrés à la base des sarcophages antiques[17]. En revanche, le bloc pourrait avoir été d'abord un linteau. Ébrasé sur sa face inférieure, il recevait la partie supérieure du cadre en bois d'une porte qui pouvait encore être large de deux mètres environ. L'inscription apparaissait alors en façade d'une chambre funéraire, occupant

17. V. Gaggadis-Robin (2005, n° 9, p. 55-59) a rapproché le seul exemplaire d'Arles qui soit muni de supports, latéraux, aux ostéothèques d'Asie Mineure, et renvoie à un sarcophage tardif de Rome.

tout le linteau comme par exemple à Lanuéjols (Lozère)[18], gravée en lettres plus hautes (9 cm) que d'ordinaire sur un sarcophage (h. d. l. en moyenne : 4-6 cm). Le nom du défunt, précédé sans doute d'une formule funéraire et suivi au moins du mot « omnibus » dont la restitution est nécessaire, pouvait être gravé sur une assise placée au-dessus du linteau. D'un point de vue sémantique, si la formule *sarcophagum ponere* (faire placer un sarcophage) est attestée en Gaule romaine (par exemple : *CIL*, XIII, n^os^ 1948 et 8268), le verbe *ponere* est également employé, à côté de mots plus expressifs (*exstruere*, *aedificare*…) pour parler de la construction d'un édifice (par exemple : *CIL*, XIII, 12036 à Muffendorf : *templum … ponendum curavit* ; à Feurs même, *CIL*, XIII, 1642 : *theatrum ligneum … posuerat*).

Ce serait donc dans un second temps que le linteau aurait été transformé en cuve de sarcophage[19], sans que les récupérateurs aient jugé utile de raser l'inscription originelle qu'ils pouvaient au reste cacher.

Le contexte des éléments de sarcophage trouvés à Marclopt

À l'occasion des travaux de nivellement opérés en 1971, une trentaine de squelettes humains sont apparus, immédiatement au sud de l'église. Le sondage archéologique limité (1,50 x 2 m) qui a suivi (Robin, 1972) a montré sur 2,35 m de hauteur une superposition de dix-sept squelettes, dont la sépulture était parfois signalée par quelques pierres ; l'orientation des sépultures est notée de manière confuse : « tête à l'ouest, pieds à l'est » selon le texte d'A. Robin (1972 p. 83), dont le plan (1972, pl. 1-2) montre des sépultures orientées de manières diverses. L'auteur attribue ces tombes à « l'époque mérovingienne », mais cette datation est contestée (Lavendhomme, 1997b, p. 132). Une fosse est d'époque romaine, une autre du haut Moyen Âge. La fondation d'une tour de l'enceinte comtale posée sur cette nécropole a également été retrouvée.

D'autre part, différents blocs de granite, provenant pour partie du jardin de la cure voisine de l'église, ont été réemployés en 1970 dans l'assemblage réalisé à l'initiative d'A. Robin et dans le voisinage. On y distingue un parpaing de grand appareil (0,965 x 0,625 m ; H. : 0,63 m) avec son trou de louve, inclus dans le remontage avec deux blocs plus petits, quatre fragments de tambour (diam. : entre 0,55 et 0,53 m) disposés aux angles de la présentation actuelle, l'un d'entre eux étant posé au-dessus d'un bloc brut de granite, d'où se dégage l'amorce d'un fût travaillé (H. : 0,10 m ; diam. : 0,63 m) : il pourrait s'agir de la base d'une borne milliaire. Un tambour complet (H. 1,26 m ; diam. max. : 0,59 m) sert aujourd'hui de support de bac à fleurs un peu plus loin. Enfin, la partie basse d'une autre borne milliaire est conservée devant l'église, à proximité de la croix de mission : une base quadrangulaire très dégradée (l. : 0,53 m ; H. 0,44 m environ) supporte le départ d'un fût cylindrique (diam. max. au sommet conservé : 0,60 m ; H. conservée : 0,30 m). Divers autres blocs quadrangulaires, peu significatifs cependant, sont en réemploi dans la maison forte construite immédiatement à l'ouest de la fortification comtale (Lavendhomme, 1997b, p. 132).

Retrouvés à quelques dizaines de mètres les uns des autres, ces fragments ont été considérés comme les éléments d'un même tombeau destiné à abriter le sarcophage (Robin, 1972, p. 82 ; Robin, 1973, p. 134-135)[20] ; mais la présence parmi eux d'une ou deux parties de borne milliaire étrangères à l'architecture funéraire amène à se demander si la constitution de ce lot ne résulte pas, là encore, d'un charroi de blocs récupérés, destinés peut-être à la fortification médiévale. Il n'est donc pas assuré que le mausolée du jeune *duumvir* Titius, ou le sarcophage fait à partir de l'un de ses blocs, se soit dressé à Marclopt, où, au lieu dit Tassin, l'on connaît déjà, très mal à vrai dire (Lavendhomme 1997b, p. 132), la demeure du *duumvir* Sex(tus) Julius Lucanus, honoré par ses *apparitores* d'une plaque de bronze inscrite (*CIL*, XIII, 1632).

Du corpus des sarcophages ségusiaves que nous avons pu réunir, ressortent, d'abord, au moins deux sarcophages de marbre, provenant de milieux non urbains. La présence de sarcophages de marbre en dehors de la Narbonnaise, qui regroupe 84 % des exemplaires connus en Gaule et en dehors du milieu urbain, qui concentre la majorité d'entre eux, doit être soulignée. À Chalain-d'Uzore comme à Ambérieux et Anse où le recours à la langue grecque est notable, des propriétaires de domaine fortunés ont fait le choix d'une sépulture rurale et d'un sarcophage importé. Au vu des conditions de découverte, il ne semble pas qu'il en aille de même pour les sarcophages de calcaire ou de granite que nous avons examinés.

Du reste, il faut retenir l'absence de diffusion vers le nord et l'ouest des sarcophages en choin de Fay à *tabula ansata* si présents à Lyon : les deux exemplaires de notre corpus ont une origine douteuse, sans doute lyonnaise. À l'évidence, ces conteneurs pesants sont apportés par bateau sur le Rhône, et ne valent pas, à la différence des sarcophages de marbre, qu'on leur fasse remonter la Saône ou franchir les monts du Lyonnais ou du Beaujolais par la route[21]. De ce point de vue, la présence d'un sarcophage lyonnais en

18. Landes, 2002, p. 41-42. Large de 2,18 m, la porte du tombeau de Lanuéjols est surmontée d'un linteau en calcaire (l. : 0,60 m ; L. 3,72 m) qui présente les mêmes ébrasures que le bloc de Marclopt. Deux emplacements y sont creusés pour des gonds, sans avoir leurs équivalents au sol ; nous n'en avons pas observé à Marclopt, mais ils pouvaient l'être dans un cadre de bois. Le fragment conservé du linteau de Marclopt ne permet plus d'observer d'éventuels dispositifs de fermeture dans sa partie médiane.

19. J.-Ch. Moretti (IRAA - Lyon) nous fait observer que la transformation d'un linteau en sarcophage est d'autant plus facile que les linteaux peuvent être creusés pour que leur poids soit allégé.

20. Le texte d'A. Robin (1973, p. 135) fait état de la découverte, en décembre 1969, d'un « cippe » dans le jardin de la cure ; mais la lecture du rapport de fouille montre qu'il s'agit du fragment de cuve du sarcophage.

21. L'importance du réseau fluvial a également été soulignée dans la diffusion des sarcophages du haut Moyen Âge : Liégard *et alii*, 2008, p. 7-8. La même remarque vaut pour la construction monumentale dans la partie occidentale de la cité, où le choin de Fay, si présent à *Lugdunum* (Savay-Guerraz, 1990 et 1991) est parfaitement absent.

choin de Fay à Saint-Loup-de-Varennes est une exception qu'expliquent peut-être les attaches lyonnaises du défunt.

En revanche, l'emploi du granite dans cette même partie de la cité est remarquable. Sur la cuve de Salt-en-Donzy, la mise en page de l'inscription rappelle celle des sarcophages de calcaire à *tabula ansata*, même si la cuve de ces derniers est souvent plus haute. Les couvercles à acrotères de Pommiers et de Marclopt apparaissent comme des transpositions dans le granite des formes de couvercles plus connues en marbre ou en calcaire, à Lyon ou à Vienne ; on n'en connaît pas plus à l'ouest, dans les territoires arvernes ou vellaves.

Cependant, à la différence des exemplaires de calcaire, leur longueur remarquable, supérieure à 2,40 m, n'est pas proportionnée à une grande largeur et à un emploi comme sarcophage bisome. L'aisance des commanditaires s'y exprime non par l'ornementation sculptée comme sur les sarcophages de marbre notamment, mais par la longueur, et le poids de ces vaisseaux réalisés dans un matériau difficile à travailler, et dont l'aspect final n'est pas moins imposant : il y a donc substitution d'un matériau à un autre et d'un mode d'expression à un autre.

En tout cas, ces sarcophages constituent les rares témoins d'une forme de l'inhumation privilégiée chez les Ségusiaves, en conteneur de pierre, à une époque qui reste cependant définie de manière encore trop large. Le bloc qui a servi à faire la cuve de Marclopt serait en outre l'unique témoin ségusiave de l'édification d'une chambre funéraire pour un notable de la cité.

Enfin, le réemploi de couvercles de sarcophages à Pommiers, et d'une cuve à Charlieu participe peut-être d'un désir d'économie (Gaggadis-Robin, 2002) ; mais d'assez nombreux sarcophages païens en marbre ont été réemployés jusqu'au XV^e^ s. par des chrétiens qui y voyaient une manifestation de leur dignité (*ibid.* ; Turcan, 2003, p. 294-295). Le réemploi de sarcophages de grand format en granite paraît avoir le même sens ici, où les objets ne sont pas des importations prestigieuses, mais d'imposantes réalisations techniques.

BIBLIOGRAPHIE

Audin A., Burnand Y., 1975, « Le marché lyonnais de la pierre sous le Haut-Empire romain », *in* : *Actes du 98ème congrès national des sociétés savantes, Saint-Étienne, 1973*, Paris, Éd. du CTHS, p. 157-179.

Barnachon L. *et alii*, 2000, *Pommiers en Forez (Loire)*, Pommiers, Éd. de l'Association culturelle de Pommiers, 78 p.

Béal J.-C., 2007a, « Transporteurs et propriétaires terriens en Gaule romaine : un bilan », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 45-46, mis en ligne le 08 avril 2008. Url : http://racf.revues.org/775.

Béal J.-C., 2007b, « Les territoires des cités antiques : notes de géographie historique en région lyonnaise », *Revue des Études Anciennes*, 109, p. 5-26.

Béal J.-C., Coquidé C., Tenu R. et coll., à paraître, Ludna *et* Asa Paulini, *deux étapes antiques du Val de Saône sur la route de Lyon*.

Beaujard B., Prévot F., 2004, « Introduction à l'étude des capitales 'éphémères' de la Gaule (I^er^ s.- début VII^e^ s.) », *in* : Ferdière A. *dir.*, *Capitales éphémères : des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive, Actes du colloque... Tours, 6-8 mars 2003*, Tours, FERACF, p. 17-37 (25ème suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*).

Beigbeder O., 1962, *Forez-Velay roman*, La-Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 288 p.

Bernard A, 1858, *Description du pays des Ségusiaves, pour servir d'introduction à l'histoire du Lyonnais (Rhône et Loire)*, Paris, Dumoulin et Lyon, Brun, 171 p.

Bernard L., 1971, *Les croix monumentales du Forez*, Saint-Étienne, éd. du Conseil Général de la Loire, 221 p.

Bertrandy Fr., Chevrier M., Serralongue J., 1999, *La Haute-Savoie*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, 412 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 74).

Bertrandy Fr., Kayser Fr., Rémy B., Buisson A., 2005, *Les inscriptions de l'Ain : ILAin*, Chambéry, éd. de l'Univ. de Savoie, 299 p. (*Collection Corpus*, 2).

Blanc A., 1980, « Les sarcophages ornés de Die et de Valence », *Gallia*, 38, p. 215-238.

Bourbon L., Garnier R., 1979, « Les pigeonniers foréziens », *Bull. de la Diana,* t. 46, n° 5, p. 199-227.

Bousignac J.-Chr., 1997, *Recherche sur les sarcophages gallo-romains en calcaire portlandien du Bugey à Lyon et à Vienne*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de J.-C. Béal, Lyon, Univ. Lumière – Lyon 2.

Broutin A., 1867, *Histoire de la ville de Feurs et de ses environs*, Saint-Étienne, Chevalier, XLIII-544 p.

Buisson A., 1989, « Un fragment de sarcophage représentant les muses », *Art et archéologie en Rhône-Alpes*, n° 5, p. 19-24.

Buisson A., 1990, *L'Ain*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, 192 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 01).

ColardelLE M., 1983, *Sépulture et traditions funéraires du V^e^ au XIII^e^ siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)*, Grenoble, éd. du Conseil général de l'Isère, 464 p.

Collectif, 1987, *Anse*, *Département du Rhône*, Lyon, Comité du Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques, 148 p. (*Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques*, n° 14).

Darblade-Audoin M.-P., 2006, *Nouvel Espérandieu, II, Lyon*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, XLIX-213 p., 204 pl.

Delahaye G.-R., 1993, « Sarcophages de calcaire et de grès de la Gaule mérovingienne, prototypes et évolution », *in* : Christ Y., Duval N. *dir.*, *Les sarcophages d'Aquitaine, Actes du colloque de l'université de Genève, 27-29 oct. 1991*, Turnhout, Brepols, p. 143-146 (*Antiquité tardive*, 1).

Delomier Ch., 2005, « Pommiers-en-Forez, Prieuré », *in* : *Bilan scientifique 2003*, *DRAC Rhône-Alpes*, Paris, Min. de la Culture et de la Communication, p. 136.

Desevelinges J.-B., 1856, *Histoire de la ville de Charlieu depuis son origine jusqu'en 1789*, Roanne, Durand, 350 p.

Dondin-Payre M., 1999, « Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules », *in* : Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-Th. *dir.*, *Cités, municipes, colonies*, Paris, Publ. de la Sorbonne, p. 127-230.

Duguet J.-F., 1880, *Feurs, Mémoire inédit de l'abbé J.-F. Duguet publié par V. Durand*, Montbrison, La Diana, 400 p. (*Recueil de mémoires et documents sur le Forez*, 6).

Duplessy J., 1818, *Essai statistique sur le département de la Loire, contenant des renseignements sur sa topographie, sa population, son histoire,* Montbrison, Impr. Cheminal, XII-599 p.

Dupraz J., Fraisse Ch., 2001, *L'Ardèche*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, 496 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 07).

Durand V., 1869, « L'amazone de Chalain-d'Uzore », *Revue forézienne*, p. 241-242.

Durand V. 1883, « Invention du tombeau de sainte Prève de Forez », *Bull. de la Diana*, fév.-mai 1883, p. 215-222.

Faure-Brac O., 2002, *La Haute-Saône*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, 483 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 70).

Faure-Brac O., 2006, *Le Rhône*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, 611 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 69-1).

Favière J., 1955, « Les sarcophages antiques du Cher », *R.A.E.*, t. VI, p. 40-54.

Feugère M., 1985, « Le trésor de Chalain-d'Uzore (Loire) », *Cahiers archéologiques de la Loire*, 4-5, p. 35-70.

Fournial É., 1985, *Charlieu : histoire de la ville et de ses habitants, des origines à l'aurore des temps modernes*, Charlieu, Ass. pour la connaissance de Charlieu, 431 p.

Gaggadis-Robin V., 2002, « Le réemploi des sarcophages païens en milieu chrétien », *in* : Guyon J., Heijmans M. *dir.*, *D'un monde à l'autre : naissance d'une chrétienté en Provence, IVe-VIe siècle*, Catal. d'exposition, Arles, éd. du musée de l'Arles antique, p. 68-71.

Gaggadis-Robin V., 2005, *Les sarcophages païens du musée de l'Arles antique*, Arles, éd. du musée de l'Arles antique, 331 p.

Gaggadis-Robin V., Gascou J., 1996, « Les sarcophages décorés du musée de Vienne (Isère) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 29, p. 147-171.

Gagny Cl., Leistel J.-M., Sider H., Bouiller R., Kerrien Y., 1989, *Feurs, carte géologique au 1/50 000ème*, n° 696, *et notice explicative*, Orléans, BRGM, 57 p.

Galliou P., 1989, *Les tombes romaines d'Armorique : essai de sociologie et d'économie de la mort*, Paris, éd. de la MSH, 204 p. (*Documents d'Archéologie Française*, 17).

Gauthier M.-M., 1962, « Première campagne de fouilles dans le 'sépulcre' de Saint-Martial à Limoges », *Cahiers Archéologiques*, p. 205-248.

Gerest H., 2005, *Ainsi coule le sang de la terre, Les hommes et la terre en Forez, XVIIIe-XXe siècles*, Saint-Étienne, Publ. de l'Univ. de Saint-Étienne, 227 p.

Gras L.-P., 1869, « L'ermite du Mont-d'Uzore, Poésie inédite d'Anne d'Urfé », *Revue Forézienne*, p. 42-51.

Grassinger D., 1999, *Die Mythologischen Sarkophage.* Erster Teil, *Achill, Adonis, Aenas, Aktaion, Alkestis, Amazonen*, Berlin, G. Mann , 272 p., 128 pl. (*Die Antiken Sarkophagreliefs*, 12, 1).

Guibaud C., Hartmann-Nussbaum S., Jourdan G., Monnet Th., 2008, *Montbrison, un canton du Forez*, *Images du patrimoine* n° 251, Lyon, Lieux Dits, 104 p.

Guichard V., Valette P., 1990, *Feurs antique : un bilan de dix années d'archéologie*, Lyon/ Roanne, FRAL, 60 p.

Héron de Villefosse A., 1918, [communication sur un sarcophage antique qui se trouve à Lavours (Ain)], *BSAF*, p. 244-249.

IGF, 2004 = *Inscriptions grecques de la France*, Lyon, M.O.M., XXXVIII-364 p. (*Travaux de la Maison de l'Orient*, 38).

ILN, 2004-2005, *Inscriptions latines de Narbonnaise*, V, 1, *Vienne*, Paris, CNRS éd, 407 p. ; V, 2, *Vienne*, Paris, CNRS éd, 319 p. ; V, 3, *Vienne*, Paris, CNRS éd, 441 p.

Jacques F., 1984, *Le privilège de liberté : politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident romain*, Rome, École française de Rome, XXXV-867 p. (*Coll. de l'École française de Rome*, 76).

Kayser F., 2004, « Les épitaphes », *in* : *ILN*, V, 1, *Vienne*, Paris, éd. du CNRS, p. 53-62.

Koch G., 1993, *Sarkophage der römischen Kaiserzeit*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, XII-259 p.

Koch G., Sichtermann H., 1982, *Römische Sarkophage*, Darmstadt, Beck, XXXIV-612 p.

La Borderie A. de, 1881, « Saint-Lunaire, son église, ses monuments », *Bull. de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, IV, p. 145-187.

Laffont P.-Y. *dir.*, 2011, *L'armorial de Guillaume Revel, Châteaux, villes et bourgs du Forez au XVe siècle*, Lyon, A.L.P.A.R.A./Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 504 p. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 35),

La Mure J.-M. de, 1674, *Histoire universelle, civile et ecclésiastique du pays de Forez*, Lyon, chez J. Poysel, 258 p.

La Mure J.-M. de, 1809, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, vol. 1, Lyon, Impr. Louis Perrin (d'après un manuscrit portant la date de 1675), 534 p.

Landes Chr. *dir.*, 2002, *La mort des notables en Gaule romaine*, Catal. d'expo., Lattes, éd. du Musée Henri-Prades, 256 p.

Laubry N., 2009, « Les inscriptions funéraires des monuments lyonnais », *in* : Goudineau Ch. *dir.*, *Rites funéraires à Lugdunum*, Paris, éd. Errance, p. 135-153.

Lavendhomme M.-O., 1997a, « L'occupation du sol de la plaine du Forez (Loire) à la fin du second Âge du Fer et dans l'Antiquité : données préliminaires », *Revue archéologique du Centre de la France*, 36, p. 131-144.

Lavendhomme M.-O., 1997b, *La Loire*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, 305 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 42).

Lequoy M.-C., Guillot B., avec la coll. Le Maho J., 2004, *Rouen*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, 332 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 76-2).

Lerat L., 1964, *Besançon antique : des origines à la fin du IVe s.*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 141 p.

Lex L., 1894, [note sur un sarcophage avec inscription], *Bull. du C.T.H.S.*, 1894, p. XCIII.

Liégard S., Henrion F., Büttner S., Fourvel A., 2008, « Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif central : production, diffusion, utilisation et remplois », *Bull.*

du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA), 12, en ligne.

Montjuvent G., Mouterde R., Tegyey A., 1974, *Villefranche-sur-Saône*, *Carte géologique au 1/50 000ème,* n° 3366, *et notice explicative,* Orléans, BRGM.

Ogier Th., 1856, *La France par cantons et par communes*, *Loire, arrondissement de Montbrison*, chez l'auteur, 1856.

Périchon R., Grosbellet B., 1973, « Deux sites foréziens : Chalain-d'Uzore et Saint-Sixte », *in* : *Les* 'villae' *gallo-romaines*, *journée d'études du 25 février 1973*, Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes, section d'archéologie, p. 35-37.

Planchon J., Bois M., Conjard-Rethore P., 2010, *La Drôme*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, 783 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 26).

Poncet J. *dir*., 1998, *Le Roannais archéologique*, Roanne, FRAL, 121 p.

Poux M. et coll., 2011, « Le 'vin du triumvir' à Lyon : témoignages archéologiques et littéraires d'une production de vin sur le territoire colonial de Lugdunum », *Gallia*, 68.1, p. 13-91.

Ramet H., Guichard G., Guichard G., s.d., *Feurs, la plaine du Forez*, Saint-Étienne, éd. Chevalier, vers 1927, IV-559 p.

Rebourg A., 1994, *Saône-et-Loire*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, 552 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 71-3-4).

Rémy B., 1974, « Une grande famille ségusiave : les *Ulattii* », *R.A.E.*, t. XXV, fasc. 1, p. 95-110.

Rémy B., Ballet Fr., Ferber E., 1996, *La Savoie*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, 247 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 73).

Révérend du Mesnil E., 1881, « Rapport sur l'excursion archéologique faite par la société de la Diana à Moingt, Champdieu, Chalain, et Montbrison », *Bull. de la Diana,* 1, déc. 1876 - mai 1881, p. 172-247.

Rimaud Dr., 1883, « Excursions foréziennes archéologiques et historiques, 3ème partie », *Annales de la Société d'agriculture, Industrie, Arts et Belles Lettres de la Loire,* p. 184-237.

Rival D., 2012, « Le choin de Fay, géologie et archéologie d'un matériau du Bugey », *in* : Julliard A. *dir*., *Haut Rhône, l'empreinte ancestrale d'un fleuve : traverser, commercer, travailler d'une berge à l'autre*, Bourg-en-Bresse, Musnier-Gilbert Éd., p. 253-276.

Robin A., 1972, « Marclopt, découverte d'une nécropole près de l'église », *Bull. des Groupes de recherches archéologiques du département de la Loire*, p. 82-84, pl. 1-4.

Robin A., 1973, « Le monument gallo-romain de Marclopt », *Bull. de la Diana*, p. 133-136.

Rochigneux C., 1911, « Les arbres commémoratifs dénommés Sully dans la région montbrisonnaise : notes sur les traditions et usages qui s'y rattachent », *Bull. de la Diana*, p. 84-96.

Rougier J., 1988, *Aoste-la-Romaine : approche archéologique d'un* vicus *gallo-romain*, *classement et publication des collections du Musée des Antiquités*, Saint-Étienne, impr. Reboul, 501 p.

Roux J., 1851a, « Recherches sur l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs, suite et fin », *Revue du Lyonnais*, série 2, n° 2, p. 261-273 et p. 372-390.

Roux J., 1851b, « Recherches sur l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs, suite et fin », *Revue du Lyonnais*, série 2, n° 3, p. 40-57, et p. 115-141, pl. XXII-XXV.

Roux C., 2008, « À propos d'un remploi de colonne dans la priorale de Pommiers-en-Forez », *in* : *VIème colloque biennal de Pommiers, 15 juin 2007, Architecture et pratiques religieuses*, Saint-Germain-Laval, Qualigraf, p. 57-64.

Savay-Guerraz H., 1990, « Les matériaux calcaires dans l'art funéraire à Lyon », *Gallia*, 47, p. 135-144.

Savay-Guerraz H., 1991, « Le calcaire portlandien du Bugey (choin de Fay) à l'époque gallo-romaine : carrières et constructions urbaines (Lyon et Vienne) », *in* : *Actes du 115ème congrès national des sociétés savantes, Section d'histoire des sciences et des techniques, carrières et constructions, Avignon, 1990*, n° 115, Paris, éd. du CTHS, 1991, p. 429-442.

Solin H., 1982, *Die griechischen Personennamen in Rom : ein Namenbuch*, II, Berlin/New York, De Gruyter, 704 p.

Talbert J. A. *dir*., 2000, *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton/Oxford, Princeton Univ. Press, 2 vol.

Terrer D., Lauxerois R., Robert R., 2003, *Nouvel Espérandieu : recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule*. I, *Vienne*, Paris, Acad. des inscriptions et Belles-Lettres, LVI-251 p., 269 pl.

Thiollier N., 1889, *Le Forez pittoresque et monumental*, Lyon, La Diana, 2 vol., XXXVI-451 p, 127 pl.

Turcan R., 2003, « Les sarcophages en Gaule romaine (des Antonins à la Tétrachie) : essai de synthèse provisoire », *in* : Turcan R., *Études d'archéologie sépulcrale : sarcophages romains et gallo-romains,* Paris, De Boccard, VI-342 p.

Valette P., 1983, « Le haut Moyen Âge en Forez », *Cahiers archéologiques de la Loire*, 3, p. 73-88.

Vallat J.-P., 1981, « La cité des Ségusiaves à l'époque romaine (Ier siècle av. J.-C. – IVe ap. J.-C) », *in* : Walker S., *Récentes recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*, Oxford, Archaeopress, p. 167-277 (*BAR*, *International series*, 108).

Verrier J., 2009, « La commune de Chalain-d'Uzore », *Bull. du Groupe de recherches archéologiques de la Loire*, n° 19, p. 53-62.

Wierschowski L., 1986, « AE 1980, 615 und das erste Auftreten der Formel 'omnibus officiis apud suos functus' in den westlichen Provinzen », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 64, p. 287-294.

Wuilleumier P., Audin A., Leroi-Gourhan A., 1949, *L'église et la nécropole Saint-Laurent dans le quartier lyonnais de Choulans : étude archéologique et étude anthropologique*, Lyon, 115 p. (*Inst. des études rhodaniennes, Mémoires et documents*, 4).